

# Les défilances de la conférence de Madrid

Le gouvernement français s'est montré extrêmement discret sur les résultats de la conférence de Madrid. On le comprend. Jamais on a passé aussi complètement après d'une occasion de faire œuvre utile. Un accord franco-espagnol ? Nous en avons toujours été partisans, à condition que la combinaison soit sérieuse et pratique. Or, quel est à l'heure actuelle, le seul objet sérieux et pratique ? C'est de réduire Abd-El-Krim à merci.

Qu'a fait la conférence de Madrid pour préparer la réalisation de cet objectif essentiel ?

A-t-elle décidé que les deux associés s'emploieraient par tous les moyens à maîtriser le Rif, sans s'arrêter à aucune autre préoccupation ?

Reportons-nous à la communication faite par le général Jordana.

A quoi ont tenu les insuccès politiques du champion radical ? La collaboration militaire se manifestera surtout par la reconnaissance du droit pour les troupes françaises de franchir les limites de la zone espagnole et de survoler cette zone, étant bien entendu que ces opérations ne sauraient modifier l'attribution des territoires. Le grand succès en vérité que d'avoir obtenu ce qui n'est qu'un principe fondamental du droit des gens. Depuis quand une nation attaquée doit-elle tenir compte pour sa défense d'une limite que l'agresseur ignore et que personne ne défend ? Qu'il y ait eu un intérêt de courtoisie à nous entendre avec les Espagnols. Soit. Mais cette entente se limite à la consécration d'un droit « qui ne pouvait être contesté ».

Alors que nous accordions les Espagnols ? Un concours militaire que le général Primo de Rivera doit régler avec les maréchaux Pétain et Lyautey. Question de soldats qui doit rester strictement secrète. Il serait vraiment trop bête d'annoncer l'avance de Abd-El-Krim et on va l'attaquer. Les bruits de débarquement en face d'Alhucemas ne sont que des manœuvres pour égarer l'adversaire. On doit préparer quelque chose de plus sérieux.

Nous ne demandons qu'à le croire. Mais alors pourquoi le général Jordana a-t-il déclaré que les opérations espagnoles resteraient dans les limites tracées par le Délégué. On sait que ces limites interdisent toute offensive sérieuse. La coopération consistait-elle pour une des parties à se présenter à la fenêtre en faisant plus ou moins de tapage ?

Dependant si les Espagnols ne sont pas très emballés pour faire la guerre, ils dégringolent ne pas faire la paix sans nous. Vous avez bien vu. On ose enregistrer comme un témoignage insigne de solidarité l'engagement de ne pas se trahir par des tractations avec l'ennemi commun. L'accorde que la promesse est excellente à formuler publiquement. Tout de même il n'a pas fallu trente-huit jours pour reconnaître ce trisme élémentaire.

Alors qu'on fait les négociations pendant si longtemps ? Ils ont rédigé un beau projet sur le papier pour la répression de la contrebande des armes. C'est le cas où jamais de dire : « Hétons-nous d'en rire avant que nous soyons obligés d'en pleurer. Compter sur un plan et surtout sur un plan espagnol pour arrêter les armements rifsains, c'est positivement se moquer du monde. Ces pauvres Espagnols n'ont jamais été capables d'arrêter les cartouches qui partaient de chez eux pour tuer les soldats. Le biceps du Rif est une combinaison magnifique en théorie. Elle n'a qu'un défaut, c'est d'être pratiquement à peu près irréalisable.

Encore si les délégués de Madrid ne s'étaient occupés qu'à cela, ils pourraient invoquer de pieuses intentions. Mais ils ont employé leur temps à des besognes moins innocentes.

Tout d'abord il y a eu une longue polémique sur le statut de Tanger, dont le résultat le plus clair est que l'Angleterre continue à exploiter cette affaire pour entretenir des malentendus entre Paris et Madrid. Surtout on a préparé les conditions de paix que l'on a invité Abd-El-Krim à consulter ?

Idem on a complètement lâché le sens commun. On s'est lancé dans une aventure qui peut nous mener aux plus graves déceptions si le chef rifsain n'est pas le dernier des imbéciles. Nous allons le savoir bientôt, car sa réponse arrive. Elle nous est annoncée par son grand ami M. Harris, correspondant du « Times » à Tanger.

Dira-t-on qu'on ne prend jamais trop de précaution et que pour mener bien la guerre, il faut savoir le but que l'on poursuit ? D'accord. Mais la guerre actuelle ne peut avoir qu'un but : la pacification du Rif. Et la condition première de cette pacification est la capitulation d'Abd-El-Krim.

## AU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 23 juillet. — La séance du conseil des ministres s'est terminée à midi 30. M. Hesse, ministre des Colonies, Georges Bonnet, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et Yvon Delbos, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, n'y ont pas pris part. Voici le compte rendu officiel de la délibération.

M. Painlevé, président du conseil a entretenu ses collègues de la situation au point de vue militaire au Maroc. M. Briand, ministre des Affaires Etrangères, a fait connaître qu'aucune des propositions auxquelles il avait été fait allusion n'a été reçue ni au Maroc, ni à Paris. M. Briand a fait ensuite un exposé concernant la situation extérieure.

M. Steeg, garde des Sceaux a fait savoir qu'il était saisi par les ministres de la Guerre et de la Marine, de plaintes relatives à certaines fautes nouvelles publiées dans divers journaux et dans certains articles difamatoires destinés à jeter le trouble et la démoralisation dans les armées de terre et de mer. Conformément à la loi de 1881, ces faits seront adressés à la Cour d'assises. Des poursuites seront, d'autre part, engagées devant les tribunaux correctionnels contre tout agissement qui à l'occasion de la campagne au Maroc, aurait pour objet d'inciter les soldats et marins à faillir au devoir militaire et à désobéir aux ordres de leurs chefs.

M. Caillaux, ministre des finances, a fait connaître l'état des négociations relatives aux dettes interallées.

M. Abruzzi Schrameck, ministre de l'Intérieur a fait connaître le résultat définitif des élections cantonales.

Le ministre de l'Intérieur a indiqué, d'autre part, qu'il était saisi de certaines plaintes pour répression de certains agissements illégaux de diverses municipalités communistes.

M. Laval, ministre des travaux publics, a fait connaître l'état de la grève actuellement pendante dans les houillères de la Sarre.

A l'issue du conseil, les membres du gouvernement ont déjeuné au château de Rambouillet. Ils ont ensuite regagné Paris, soit par le train de 14 h. 39, soit dans les automobiles qui les avaient amenés.

## A L'INSTITUT DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Genève, 23 juillet. — Le conseil d'Administration de l'Institut de Coopération Intellectuelle a Paris a choisi comme directeur de l'Institut M. Julien Beauchère, inspecteur général de l'Instruction publique en France.

# PARIS-CENTRE

Dix-septième année. - N° 5.997

ABONNEMENTS :	AN	6 MOIS	3 MOIS
Nièvre et limitr...	65.00	30.00	18.00
Autres départ....	60.00	28.00	17.00
Union postale....	100.00	52.00	28.00

TELEPHONE: 2-47 & 2-43

Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY

COMPTE CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE N° 57

MERCREDI

29

JUILLET 1925

LA GREVE DE LA B. N. C.

## La Banque ne peut accorder que le relèvement de 45 fr. par mois déjà consenti

Paris, 27 juillet. — La grève des employés de la Banque Nationale de Crédit s'est poursuivie aujourd'hui sans aucun changement. Les grévistes ont tenu deux réunions à la Bourse du Travail. La première dans la matinée et la seconde dans la soirée.

A 15 heures, une délégation du comité de grève s'est rendue auprès de la direction de l'établissement en grève et un peu plus tard plusieurs centaines de grévistes ont parcouru les boulevards en criant : « Les cent francs, les cent francs » et en cherchant à manifester devant divers autres établissements de crédit. Ils ont été aussitôt dispersés par la police.

Après le retour de la délégation à la Bourse du Travail, les grévistes assemblés, constatant que l'entrevue de délégués patronaux et employés n'avait eu aucun résultat, ont décidé la continuation de la grève. De nouvelles réunions se tiendront demain également à la Bourse du Travail. Le comité de grève déclarait ce soir que le nombre de grévistes s'était augmenté au cours de la journée.

## La grève des banquiers à Marseille

Marseille, 23 juillet. — Après une semaine de grève, aucun changement notable n'a encore été enregistré. Les directeurs des établissements financiers persistant dans le refus d'entrer en pourparlers avec les représentants du syndicat.

Des délégués grévistes, MM. Bastie et Pélissier, accompagnés de MM. Regis et Tasso, députés, quitteront Marseille ce soir pour se rendre à Paris où ils vont demander une entrevue au ministre des finances afin que celui-ci par son intervention, obtienne un terrain d'entente.

## L'internationale des mineurs contre l'internationale des autres citoyens

Paris, 23 juillet. — Le comité exécutif de l'internationale des Mineurs a voté une résolution déclarant que le seul remède à la crise actuelle n'existe que dans la nationalisation des charbonnages et dans la réglementation internationale de la production.

Le comité a décidé de donner aux mineurs anglais le maximum d'aide possible dans leur lutte contre les conditions intolérables que les patrons essaient de leur imposer.

Dans le cas où les patrons anglais mettraient leur menace à exécution le 1<sup>er</sup> août, une action internationale serait entreprise et si la grève générale n'est pas immédiatement réalisée, la production sera limitée dans les pays à tel point que l'extraction ne sera pas une menace pour la Grande-Bretagne.

## UN COUP DE GOUTEAU DANS LA NUIT

Dijon, 23 juillet. — Dans la nuit de dimanche à lundi, on amenait à l'hôpital de Dijon un jeune homme de 19 ans, François Naudin, ouvrier métallurgiste, grièvement blessé d'un coup de couteau dans la région du cœur.

Le blessé déclarait qu'il venait de promenade à Velours, quand, passant à Plombières, il vit des gens se disputer devant le café Jaquet. Il s'arrêta et presque aussitôt tomba frappé d'un coup de couteau. François Naudin est mort la nuit dernière, des suites d'une hémorragie interne.

## EST-CE UN CRIME ?

Montpellier, 23 juillet. — En dégorgeant un tuyau de descente des cabinets d'aisance d'un immeuble de la cité industrielle, on a découvert la tête d'un enfant nouveau-né. L'enfant parait être viable.

## LA MER REND UN CADAVRE

Biarritz, 23 juillet. — Le corps de M. Paul Fourquet, dit l'Encasur, le guide-baigneur victime de son dévouement au cours du terrible accident que nous avons relaté jeudi dernier, survenu à la côte des Besques, a été retrouvé ce matin sur la plage.

Hier ont été célébrés les obsèques de MM. William et W. B. Gemmet. Une foule considérable y assistait. La cérémonie a été célébrée dans l'église anglicane. Les obsèques de M. Paul Fourquet auront lieu après-demain au frais de la ville.

## A L'EXPOSITION DE LA HOUILLE BLANCHE

Paris, 23 juillet. — M. Chaumet, ministre du Commerce, de l'Industrie et des P. T. T. et M. Antériou, ministre des Pensions, accompagnés de MM. Kuntz, Cru et Elion membres de leurs cabinets, quitteront Paris aujourd'hui se rendant à Grenoble où ils inaugureront demain la section anglaise de l'Exposition Internationale de la Houille Blanche et du Tourisme.

## LE COMITE CONSULTATIF DES SPORTS

Paris, 23 juillet. — Le Haut-Commissaire à la guerre a pris un arrêté créant un comité consultatif des sports, présidé par le commissaire général à la guerre et dont le vice-président sera M. Henri Paté, ancien commissaire chargé de l'éducation physique.

## Les bandits de Corneilles s'étaient fait la main en cambriolant

Versailles, 23 juillet. — Vannier et Bierre, deux des bandits de l'hôtel de Corneilles-en-Parisis, ont été interrogés aujourd'hui par M. Fouquier, juge d'instruction, au sujet d'un certain nombre de cambriolages commis par leur bande.

C'est ainsi que Bierre a avoué qu'avec Pierson il avait commis plusieurs cambriolages à Asnières, notamment chez M. Frossard, entrepreneur, chez M. Clavière, industriel.

Vannier a reconnu qu'il avait participé à un cambriolage de la cablerie de Clichy. Ajoutons que la reconstitution de l'hôtel du bureau de postes de Corneilles aura lieu samedi prochain, à 16 heures.

## UNE EXPLOSION DANS UNE CARRIERE

Lorient, 23 juillet. — Une formidable explosion vient de se produire aux grandes carrières de Paulvern.

## ET LA FILLETTE GLISSA DANS LA RIVIERE

Blois, 23 juillet. — Un parisien, M. Rocher, en villégiature à Vendôme, s'était rendu pour une partie de pêche, avec son fils et sa fille, âgée de 13 ans, sur le Loir, à Courvins.

Les deux hommes prirent un bateau et laissèrent la fillette, qui était infirme, sur la berge. Lorsque les pêcheurs revinrent ils trouvèrent le cadavre de l'enfant au fond de l'eau, à l'endroit même où ils l'avaient laissée.

## LA SANTE DE M. MUSSOLINI

Rome, 23 juillet. — Pour répondre à des bruits érudits qui ont dit que Mussolini était, en réalité, en mauvaise santé, le président du Conseil et en bonne santé et travaille tous les jours.

## Sept ans après la guerre

Pour obtenir la victoire il fallut, on le sait, boucler Caillaux, boucler Malvy, boucler le « Bonnet Rouge ». Pour perdre la victoire, il a donc fallu déboucler Caillaux, déboucler Malvy, déboucler Marty. On va déboucler maintenant le « Bonnet Rouge » !

Ceux-là seulement qui expérimentent à la capotrière ne peuvent malheureusement pas retrouver les honneurs et les profits que le régime parlementaire réserve à ceux qui lui ont été toujours dévoués.

Voilà pourquoi nous apprenons avec écoeurement certes, mais sans surprise, que « l'enquête de la Chambre des mises en accusation concernant la demande en révision du procès du « Bonnet Rouge » vient d'être reprise.

« Que dirait Maurice Barrès s'il vivait encore ! »

Mais n'est-ce pas logique ? Du moment que l'on renie la victoire, que les morts sont oubliés, que les anciens combattants sont dans la misère, que les embusqués se pavent, que les mercantis profitent que le clan judéo-boche commande, n'est-il pas naturel que les hommes qui furent condamnés pendant la guerre soient honorés aujourd'hui. Et n'est-il pas également naturel que ceux qui contribuèrent à sauver le pays soient à leur tour poursuivis, traqués, condamnés ou exécutés, et ne puissent jamais obtenir justice.

Voilà pourquoi aussi nous devons trouver logique que M. Scherdin, procureur général, rédige un réquisitoire de 129 pages, dans lequel « écartant toutes les hypothèses autres que celles du suicide, il requiert M. le président André de rendre, au sujet de l'affaire Philippe Daudet, une ordonnance de non-liet ».

« Les coupables sont récompensés, les innocents doivent être châtiés. C'est la revanche de tout ce qui est « Canaille » dans nos pays. C'est la vengeance de nos yeux qui ont contemplé la victoire de l'Allemagne et furent déçus.

Tant pis ou tant mieux, mais le régime parlementaire divorce d'avec le pays. M. Herriot, au cours d'un long discours prononcé à Lyon, salle Etienne-Dolat, a déclaré :

« Nous voulons conserver à Lyon le titre qui lui mérite, de capitale de la République ». Soit, mais Paris est la capitale de la France.

## ABD EL KRIM a ordonné aux Djeballa d'attaquer Ouezzan

Les renforts affluent dans nos secteurs du Centre et de l'Ouest

Fez, 23 juillet. — La menace ennemie se précise sur Ouezzan, que les Djeballa auraient reçu l'ordre d'attaquer.

Nous avons replié sans combat la tête de poste de Zendoula dans ce secteur.

Nos secteurs du centre et de l'est reçoivent de nouveaux renforts.

Nous avons évacué le petit poste de Derader, à l'ouest d'Aïn-Aïcha, dont l'emplacement avait été mal choisi.

Nous organisons solidement nos positions de Bab-Moroudj, au nord de Taza.

Les Beni Zaroual regrettent leur alliance avec Abd El Krim

Fez, 23 juillet. — Le pays des Beni Zaroual est plongé dans la tristesse. Depuis hier à midi, le petit village d'Aïn Berda est en ruines. Des avions français l'ont détruit. Maintenant dans les collines environnantes les femmes gémissent et les vieillards se prosternent pour la prière du soir, demandant pardon à Allah pour avoir conclu une alliance avec Abd-El-Krim.

Leg Beni Zaroual furent, en effet, fidèles à la France jusqu'à ce que pénétrassent les troupes d'Abd-El-Krim, qui les menacèrent de mort s'ils ne se dressaient pas contre la France. « Nous avons, clamait le chef rifsain, vaincu les Espagnols. Nous avons battu Raisouli. Nous infligerons une défaite aux Français. Nous chasserons le sultan de Fez, et nous sommes assez puissants pour vous battre, vous tuer, et réduire vos femmes et vos enfants en esclavage, à moins que vous ne vous révoltiez contre les infidèles qui souillent le pays qu'Allah nous a donné ».

Au moment où Abd-El-Krim proférait des menaces, les troupes françaises étaient occupées sur un autre point du territoire et les Beni Zaroual cédèrent. Ils durent remettre 500 otages. Depuis dix jours les choses ont changé d'aspect. Les troupes françaises ont repris l'offensive et les Beni-Zaroual regrettent amèrement d'avoir suivi le conseil du potentat d'Adjir.

Notre nouvelle organisation

Fez, 23 juillet. — La nouvelle organisation militaire du corps d'occupation sera ainsi comprise :

Le maréchal Lyautey dispose des forces de terre et de mer. Sous sa haute direction, un commandant supérieur exerce le commandement des forces mobiles du protectorat pendant la période actuelle. Les groupes situés en dehors de la zone d'opération sont sous le commandement direct du maréchal.

Un bureau militaire auprès du maréchal assure la liaison avec le commandement supérieur au front, lequel exerce dans la zone des opérations par délégation du maréchal, l'action politique et le commandement des forces auxiliaires.

Le général Naulin a achevé l'organisation du commandement dans la zone d'opérations. Son état-major absorbant les éléments de l'état-major du maréchal Lyautey.

Peu de munitions chez Abd El Krim

Fez, 23 juillet. — Malgré la tentative d'intimidation d'Abd-El-Krim qui leur prit 500 cartouches pour s'assurer leur fidélité, les Toulous et les Brancés, continuent les pourparlers en vue de leur soumission.

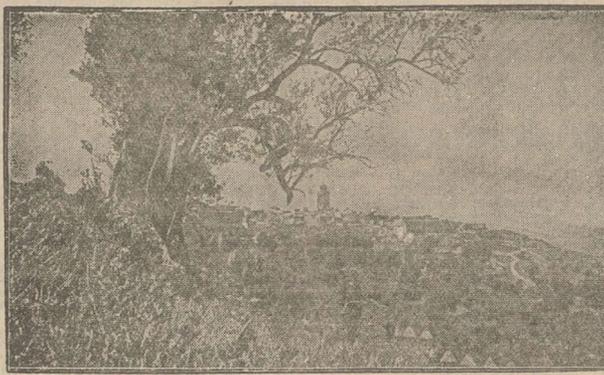
Dans la journée d'hier, les Chlata et les Beni-Ouaren, poussant plus au Nord leurs incursions, auraient capturé 1.000 chevaux chargés de céréales appartenant à des indigènes.

A la suite des récents combats d'Aïn-Aïcha et d'Aïn-Maoulouf, un certain nombre de familles Jaffar, de la fraction des Haylana qui s'étaient réfugiées à Souk-El-Arba de Tissa, devant la menace rifsaine, ont regagné leurs villages, autour de ces positions, malgré la présence de quelques infiltrations ennemies.

Le mouvement de repli des éléments rifsains annoncé au nord de Taounant ne serait en réalité qu'une relève occasionnée par la concentration de forces rifsaines à la Mahakma de Taouesta, à 15 kilomètres au nord d'Aïn-Aïcha.

Malgré les symptômes favorables constatés chez les Beni-Zeroual, les Mesraouana et les Mtouana, dont la lassitude apparaît, on ne constate pas encore de velléités suffisantes de dissociation permettant d'espérer le retour imminent de ces tribus dans nos lignes.

Au cours d'un récent combat, des cadavres de réguliers rifsains ne furent trouvés porteurs que d'une certaine de cartouches, alors que primitivement, chaque homme en portait plus de 200. Ce fait paraît indiquer que les munitions n'abondent pas dans l'armée d'Abd-El-Krim.



TAZA (Maroc) — Vue à travers les oliviers (Cl. Paris-Centre)

## L'express de Bâle tamponne, en gare de Paris une locomotive haut-le-pied

Le mécanicien suécombe

Vingt-deux voyageurs sont blessés

Paris, 23 juillet. — Cette nuit, un peu avant minuit, le train n° 4034, venant de Bâle et devant arriver à Paris, gare de l'Est, à 23 h. 58, a pris en écharpe, sous le pont de l'Aqueduc, tout près de la gare de l'Est, une machine haut-le-pied qui rentra au dépôt de la Villette.

Le choc fut très violent et plusieurs wagons brisés.

Vingt-deux voyageurs ont été blessés mais dix-huit, légèrement atteints, ont pu regagner leur domicile après pansement. Sur les quatre personnes plus grièvement atteintes, trois font partie de la compagnie, ce sont les nommés Braun, conducteur-chef du train tamponneur (fractures du bras gauche et de la jambe droite) ; Bruze, chauffeur (fracture du bras gauche et contusions multiples) et Notte, conducteur (fracture de la jambe gauche). Les deux premiers ont été admis à l'hôpital Lariboisière et le troisième à l'hôpital Saint-Louis. Enfin, un sujet américain, originaire de l'Etat de Pennsylvanie, M. Nicholson, qui a subi une commotion nerveuse, a été conduit à son domicile, 3, rue de Tourville, dans un état grave.

Les autorités, les pompiers se sont rendus sur les lieux. Les dégâts sont très importants.

Notre enquête

Le train qui devait entrer en gare à 23 h. 45, avait un quart d'heure de retard. Roulant à grande vitesse, il heurta très violemment la locomotive qui se coucha sur le côté et obstrua la voie, sous le pont de l'Aqueduc. Le fourgon fut mis en pièces.

Le conducteur-chef du train, M. Braun, fut blessé mortellement, et M. Bruze, chauffeur de la machine haut-le-pied, assez grièvement. Un employé de la Compagnie, momentanément en cours de route, eut les jambes brisées.

Presque tous les voyageurs ont pu gagner la gare à pied et regagner leur domicile. Quelques-uns ont d'assez graves contusions.

Aux questions que nous avons posées ce matin au chef de la gare de l'Est, voici ce que l'on nous a répondu :

Les travaux de déblaiement de la voie ne sont pas encore terminés. En attendant qu'ils le soient, nous continuerons d'assurer le service des grandes lignes avec une heure de retard. C'est ce qui vous explique l'engorgement que vous voyez.

Le service de la banlieue en général est reporté à la Villette-Hébert. Le départ pour la banlieue Gargan est reporté à Panlin.

Dix autobus font le service entre Paris-Est et Paris-Hébert.

L'enquête sur les responsabilités de l'accident se poursuit. Elle est assez difficile, puisque le mécanicien du train a succombé à ses blessures et que le chauffeur de la locomotive haut-le-pied est blessé grièvement.

LES MEURTRIERS AURAIENT ETE AU NOMBRE DE TROIS

Versailles, 23 juillet. — M. Adolphe Adran, domicilié à Paris, 28, rue de la Truanderie, qui fut trouvé samedi matin grièvement blessé à coups de couteau sur les bords de la Seine, à Saint-Cloud, a succombé la nuit dernière.

## UN MALFAITEUR CAMBRIOLAIT UNE BIJOUTERIE

Surpris, il blesse le bijoutier puis se tue d'une balle

Paris, 23 juillet. — A neuf heures, ce matin, M. Hailon, bijoutier, 161, boulevard Haussmann, ouvrait sa boutique. Peu après alors qu'il se rendait dans son arrière-boutique, il entendit du bruit et allait aussitôt dans son magasin. Il y aperçut un individu qui fouillait dans les tiroirs. Celui-ci sortit un revolver de sa poche et tira deux balles sur le bijoutier qui s'effondra atteint au ventre. Le voleur prit aussitôt la fuite, poursuivi par des agents attirés par le bruit des coups de feu. L'homme allait être repris à l'angle de la rue de Miromesnil, lorsque, voyant qu'il allait être pris, il se tira une balle de son revolver dans la tempe gauche. Il tomba mort.

Pendant ce temps, le bijoutier avait été transporté à l'hôpital Beaujon. Il est dans le coma et n'a pu être interrogé.

Sur le cadavre du voleur, on a trouvé des papiers au nom de Charles-Marie Chaboud-Mollard, né le 1<sup>er</sup> avril 1887, à Grenoble, représentant de commerce, domicile inconnu. Il se faisait délivrer sa correspondance postale restante au bureau de la rue de Rennes. Il n'est pas inconnu de la police, car il a déjà été arrêté pour vol ; il était sous le coup d'une interdiction de séjour. Le commissaire de police du quartier du Roule enquête.

Le cadavre du malfaiteur est à l'Institut médico-légal.

## ENGORE UN ACCIDENT D'AUTOBUS

Paris, 23 juillet. — Rue des Archives, un autobus de la ligne A. D. a heurté et projeté sur le trottoir un taxi. Trois personnes ont été blessées.

## UN MYSTERIEUX SUICIDE

Saint-Malo, 23 juillet. — Mme Chauvel, femme du représentant des Messageries Hachette, s'est tuée d'un coup de revolver.

On ignore les raisons de cet acte de désespoir. Le parquet a ordonné l'autopsie du cadavre, en raison du fait que le médecin n'a relevé aucune trace de poudre sur le corps.

## Les obsèques d'Ascar

Paris, 23 juillet. — Deux cérémonies se sont déroulées aujourd'hui, en hommage au vaillant conducteur Ascar, qui trouva la mort dans le Grand Prix de Vitesse de l'A. C. F., dimanche dernier.

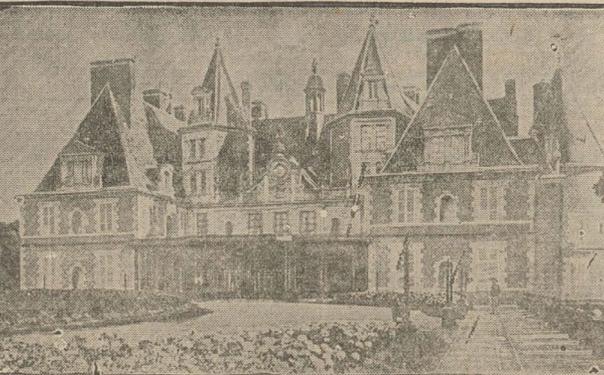
A midi, en l'église de Linas, eut lieu la levée du corps dans la plus stricte intimité. Etaient seuls présents : l'ambassadeur d'Italie, le maire de Linas, l'ingénieur Roméo, directeur de l'Alfa-Roméo ; les conducteurs Campari et Brillé-Péri, le marquis de Carprino, directeur en France de l'Alfa-Roméo ; le frère du regretté Ascar et deux membres de sa famille ; le directeur de l'autodrome.

Puis une seconde cérémonie s'est déroulée cet après-midi, à la gare de Lyon, dans la cour des messageries, en présence d'une affluente foule qui l'on pouvait reconnaître, en plus des personnes précitées, Benoist, le vainqueur du Grand Prix ; Wagner, Thomas, Divo, les frères de Viscaya, Masseti, Foresti, le constructeur Hugo Bugatti, etc...

Des nombreuses couronnes de fleurs naturelles recouvraient le cercueil.

Des discours émus ont été prononcés par l'ambassadeur d'Italie, le chevalier René de Knyff, au nom de l'A. C. F. d'Angleterre ; Charles Faroux, au nom de la presse sportive française ; Mercanti, au nom de l'Automobile-Club d'Italie ; Perretti, au nom de la presse italienne ; Sardi, député italien, et enfin par le constructeur Roméo.

L'inhumation d'Ascar aura lieu en Italie.



Le château de Randon, dont nous avons relaté l'incendie



LIRE EN PAGE 2 :

- Nos Informations de Dernière Heure.

EN PAGE 3 :

- La Fête des Dauphins Nivernais.
- Un tournoi d'épée à Pougues.

EN PAGE 4 :

- Une grande journée cycliste à Henri-Chemont.
- Le programme d'action complémentaire de l'Office agricole du Cher.

EN PAGE 5 :

- Les Folies et Manèges de la Région.

DERNIÈRE HEURE LE TRAVAIL A L'HONNEUR

Quel est, dans la région du Centre l'ouvrier ou l'employé qui est resté le plus longtemps au service de la même maison ?

La menace persiste dans la direction d'Ouezzan

Fez, 28 juillet. — La menace signalée ces jours derniers sur Ouezzan, persiste dans la région nord où l'ennemi s'est approché des centres de Djol El Sarsar, que nous avons occupés hier. Les contingents rifains signalés dans la région est de Fez El Nord, au nord de l'Ouergha, continuent à se fortifier sans tenir d'opérations militaires.

Le maréchal Pétain assistera aux manœuvres anglaises

Londres, 28 juillet. — Les premières grandes manœuvres de l'armée britannique depuis la guerre commencent le 22 septembre prochain et dureront trois jours. Le maréchal Pétain, le général Debeney, lord Haig y assisteront. On assure qu'on y verra beaucoup de choses nouvelles ; des tanks qui feront 24 kilomètres à l'heure sur route et de 16 à 20 kilomètres à l'heure en cross-country ; de nouvelles méthodes de transport mécanique seront également mises à l'épreuve. On fera aussi des expériences avec des écrans de fumée afin de masquer les mouvements de troupes ; en T.S.F. on emploiera des appareils destinés à capter au télegraph ou au téléphone les messages les plus secrets de l'ennemi et on étudiera les communications les plus étroites entre l'aviation et les troupes sur le terrain.

On arrête un trio de dangereux malfaiteurs

Saint-Brieuc, 28 juillet. — M. Gauthier, commissaire de police, a défilé ce soir au parquet, deux hommes et une femme, appréhendés par le service de la sûreté. Il s'agit de Raymond Lhote, 24 ans, cultivateur déjà condamné deux fois pour vols à l'étalage, de sa maîtresse, Céline Jannas, 27 ans, et enfin du manoeuvre Alessi, sujet italien, 19 ans, titulaire d'une condamnation pour coups et blessures.

La grève noire en Angleterre

Londres, 28 juillet. — Le cabinet a examiné la situation créée par la crise minière, puis M. Baldwin et trois de ses collègues ont reçu une délégation des propriétaires qui ont refusé de surseoir à la décision de mettre fin au contrat de travail actuel. C'est vendredi à minuit que le contrat actuel prend fin. La grève éclaterait donc samedi.

UNE ÉPÉE D'HONNEUR AU GENERAL COLOMBAT

Fez, 28 juillet. — La population civile de Fez a ouvert une souscription dans le but d'offrir une épée d'honneur au général Colombat, pour lui témoigner sa reconnaissance d'avoir, avec ses officiers, protégé, et sauvé la ville pendant les plus mauvais jours, au début de la guerre marocaine.

16 francs d'amende pour les patriotes

Paris, 28 juillet. — Le chambre des appels correctionnels présidée par M. Bonnard a rendu un arrêt sur l'appel interjeté par les liguesurs d'Action Française, condamnés à 16 francs d'amende par la 10<sup>e</sup> chambre correctionnelle pour avoir été trouvés porteurs d'armes prohibées, à la sortie d'une salle de la rue Hémery. Le tour confirme purement et simplement l'arrêt en adoptant d'ailleurs les motifs du premier jugement. La condamnation à 16 francs d'amende, pour tous les inculpés, est donc maintenue.

UN COMBAT EN PERSE

Téhéran, 28 juillet. — Au cours d'un récent combat entre Arabes et Persans, à Mohammara, une cinquantaine d'Arabes ont été tués et d'autres blessés ou capturés. Le Sheik de Mohammara, arrêté par ordre du gouvernement persan et envoyé à Téhéran, avait été assassiné, c'est ce qui provoqua les troubles.

LE RELEVEMENT DES SOLDES

Paris, 28 juillet. — En vue de l'application des dispositions de la loi des finances, concernant le relèvement des soldes militaires, une conférence s'est tenue au ministère de la guerre, sous la présidence de M. Osdola, sous-secrétaire d'Etat. Après examen des résultats des travaux de la commission chargée de la révision des soldes et indemnités et des modifications qu'il convient d'apporter au projet de cette commission, les arrêtés relatifs aux dispositions de la loi ont été arrêtés pour être publiés dans le courant du mois de septembre.

UN MEURTRE CHEZ LE BISTROT

Paris, 28 juillet. — Ce soir, vers 10 heures, dans un débit de vins, 71, rue Saint-Martin, le nommé Jules Blanchet, 40 ans, demeurant 16, rue des Lombards, a tué au cours d'une discussion d'un coup de carabine, le nommé Santena. Le meurtrier a été arrêté.

UNE MESURE... POUR RIEN SANS DOUTE

Paris, 28 juillet. — Le camarade Bellanger, gérant du journal 'Humanité', qui publia un appel du comité d'action contre la guerre mondiale, a été arrêté ce soir par M. Villetelle, juge d'instruction de provocation de militaires à la désobéissance. Il a choisi pour défenseur M. Albert Fournier.

ON CONDAMNE UN ABDE-KRIMINEL

Montpellier, 28 juillet. — Devant le tribunal a comparu cet après-midi un communiste nommé Emile Juthy, 59 ans, poursuivi pour provocation de militaires à la désobéissance lors de la visite de l'escadre de la Méditerranée, à Cette. Il a été condamné à deux ans de prison et 100 francs d'amende.

UNE MAGNIFIQUE PERFORMANCE AERIEENNE

Le Bourget, 28 juillet. — L'escadrille du capitaine Carré, qui avait projeté d'effectuer le Tour de France, soit 30,000 kilomètres, sur l'itinéraire Le Bourget, Metz, Mayence, Strasbourg, Dijon, Istres, Toulouse, Bordeaux, Tours, Le Bourget, vient de réaliser cette performance, c'est la première du genre, en vingt heures de vol. Elle eut à lutter continuellement, au cours de son voyage, contre de violents orages qui l'obligèrent fréquemment, à faire, en pleine campagne, des atterrissages dont les sept pilotes se tirèrent à leur avantage.

LA GREVE DE LA B. N. C. CONTINUE

Paris, 28 juillet. — Les grévistes de la B. N. C. se sont réunis à nouveau aujourd'hui et devant la situation sans changement, ils ont décidé de continuer la grève. D'autre part, les employés syndiqués du Crédit Lyonnais ont tenu un meeting dans la soirée et ont décidé d'envoyer une délégation auprès de la direction de cet établissement pour obtenir une réponse à leurs revendications.

L'ENTRAINEMENT DES PILOTES AMERICAINS

Le Bourget, 28 juillet. — Les pilotes volontaires américains de l'escadrille qui doit être formée au Maroc s'entraînent actuellement à Orly. Six avions, pris dans des régiments différents, et pilotes par des officiers, seront rassemblés cette semaine au Bourget et prendront vraisemblablement samedi leur vol, pour Casablanca, par Dijon, Lyon, Istres, Perpignan, Barcelone, Alicante.

ON CONDAMNE UN ABDE-KRIMINEL

Montpellier, 28 juillet. — Devant le tribunal a comparu cet après-midi un communiste nommé Emile Juthy, 59 ans, poursuivi pour provocation de militaires à la désobéissance lors de la visite de l'escadre de la Méditerranée, à Cette. Il a été condamné à deux ans de prison et 100 francs d'amende.

UNE MAGNIFIQUE PERFORMANCE AERIEENNE

Le Bourget, 28 juillet. — L'escadrille du capitaine Carré, qui avait projeté d'effectuer le Tour de France, soit 30,000 kilomètres, sur l'itinéraire Le Bourget, Metz, Mayence, Strasbourg, Dijon, Istres, Toulouse, Bordeaux, Tours, Le Bourget, vient de réaliser cette performance, c'est la première du genre, en vingt heures de vol.

LA GREVE DE LA B. N. C. CONTINUE

Paris, 28 juillet. — Les grévistes de la B. N. C. se sont réunis à nouveau aujourd'hui et devant la situation sans changement, ils ont décidé de continuer la grève. D'autre part, les employés syndiqués du Crédit Lyonnais ont tenu un meeting dans la soirée et ont décidé d'envoyer une délégation auprès de la direction de cet établissement pour obtenir une réponse à leurs revendications.

QUAND LES PARLEMENTAIRES SONT EN VACANCES

Les vacances parlementaires sont très opportunément intervenues, il faut le reconnaître, pour mettre fin aux encouragements publics qu'Abd-el-Krim recevait de ses amis d'extrême gauche et pour permettre au gouvernement d'envoyer à nos troupes surmenées de l'Ouergha les renforts en hommes et surtout en matériel qui leur étaient indispensables.

QUELLE ILLUSION !

Le Rappel (Edmond de Messil) : J'entends bien : « L'intérêt du socialisme... l'intérêt du parti... l'intérêt du groupe... l'intérêt des élus... » C'est entendu.

UNE PHRASE SENSÉE D'UN S. F. I. O.

L'Action Française (en manchette) : Royaliste sans le savoir : « Le pouvoir ne se prend pas, il s'apprend... »

LES PERQUISITIONS A RETARDEMENT

La Vie libre : Encore des perquisitions à retardement. M. Schrameck n'arrive même pas comme les carabinieri. Il arrive après !

ET LA FRANCE... AUX BOCHES

L'Humanité : Le comité central d'action continuera sa tâche et gèrera tous les travailleurs pour : La fraternisation entre les prolétaires français et les esclaves rifains ; La cessation immédiate des hostilités ; L'évacuation militaire du Maroc ; Le Maroc aux Marocains.

LE CHATEAU DE RANDAN

Le château de Randan, qui vient d'être complètement détruit par un incendie, était connu d'un très grand nombre de Français et d'étrangers, car c'était un des buts de promenade les plus recherchés des baigneurs de Vichy. Le château de Randan traverse des forêts de taillis et de clairières admirables. Quand Mme de Sévigné prit les eaux de Vichy, en 1676 et 1677, elle fit, sans doute, au moins une partie de cette promenade. « J'ai vu », écrit-elle, « un très beau pays, un très beau château, un très beau parc, un très beau jardin, un très beau bois, un très beau ruisseau, des prairies, des moutons, des chèvres, des paysans qui dansent la bourrée dans les champs, le concert de dix chiens à tout le vent ; le pays seil me guérirait, et ce plaisir faisait oublier à la marquise le supplice de la douche. »

On arrivait en chaises par une belle avenue

Et de nouveau, ce diable d'homme ne veut rien dire !

Mot par mot, nous parvenons cependant à le confesser et voici, en substance, ce que nous apprenons : M. Laurent Bonnot est un des pionniers de l'usine Puzenat. C'est de plus, un mécanicien forgeron hors ligne, un des plus réputés de la région. Il est titulaire des deux médailles du travail : celle de 30 et celle de vermeil de 50 années de service.

Il assiste à toutes les inventions et à toutes les améliorations que M. Puzenat réalise dans le fonctionnement des machines agricoles.

Il eut 3 enfants. L'un d'eux mourut des suites de la guerre. Aidé de son épouse, « son aimé », comme l'appelle Mme Bonnot à 74 ans, il éleva ses « petits » dans l'amour du travail et le respect du prochain.

Il est le type accompli du vieux artisan, toujours d'excellente humeur, compatissant aux misères d'autrui et plaçant au-dessus de tout son honneur d'honnête homme.

Un mot de sa dignité compagne : une seule comparaison suffit ; elle est aussi charmante que lui. Toujours alerte malgré ses 74 « printemps », toujours gaie, à l'exemple de son mari et comme lui intraitable sur le chapitre de l'honneur.

Terminons notre enquête à Bourbonnais signalant que l'usine Puzenat semble posséder le secret de garder fort longtemps son personnel.

Parmi ces vieux serviteurs, citons les anciens Guitteaux, qui y entra en avril 1836 ; 30 ans de service ; Chevasson Louis, le 17 juillet 1833 ; 42 ans de service ; Denis Charles, le 10 avril 1833 ; plus de 42 ans ; Pierre Paris, dit Kelé, en avril 1835 ; plus de 40 ans de service, et le frère de ce dernier, Pierre Paris, qui entra chez M. Puzenat, en mai 1834, totalisant ainsi 41 ans de service.

Signalons également un « conscrit » : M. Azy Léon, né en 1833, qui entra chez M. Puzenat en 1856, c'est-à-dire à l'âge de 23 ans et n'en est jamais sorti, sauf toutefois pendant la guerre, où il se conduisit d'une façon très brillante.

Revenons au nouveau détenteur du titre, félicitons-le comme il le mérite et souhaitons que son exemple soit suivi, car c'est grâce à ces vieux ouvriers que se continuent les vieilles et nobles traditions de courage et d'honnêteté qui de tous temps ont été l'appanage de l'artisan de nos pays.

G. KRAEMER.

IL AVAIT PRIS UNE TROP FORTE DOSE

Blois, 28 juillet. — A Héronnières, dans la commune de Noyers, on a découvert dans une meule de foin, le cadavre d'un domestique Emile Meyer, 24 ans. L'enquête a été commencée aussitôt, mais depuis quelques temps, avait absorbé une trop grande dose de terroir.

MARCHÉ DE LYON-VAISE

Lyon, 28 juillet. — Beaufs amenés 7.111. Prix 150. 1<sup>re</sup> qualité 630 ; 2<sup>e</sup> 570 ; 3<sup>e</sup> 490. Prix extrêmes poids vil de 380 à 550. Vente mauvaise.

FONDATION DE SIX BOSIERS

Une grande ville de banlieue se voit léguer des fonds importants destinés, dans l'esprit du donateur, à récompenser la vertu. Chaque année six bosiers de vertu seront désignés par un jury composé de tous les habitants de la commune qui n'est point à dédaigner ces jours d'édifices.

Le Conseil accepte le capital. Après de longues délibérations, il a arrêté le texte de l'acte, il faut bien avertir la population et provoquer les candidatures. Dimanches placards couvrent les murs de la cité. Ils sollicitent l'attention des passants, qui les contemplent avec une sorte de stupeur.

FONDATION DE SIX BOSIERS

Qu'on ne confonde point : ce ne sont pas six rosiers qui seront désignés pour fonder une institution, ce sont bien les six rosiers qui sont fondés. Ni plus ni moins. On se demande, dans la ville, quand il sera permis d'assipéner.

LA PHOTOGRAPHIE ET LES BAINS DE MER

Puisque nous allons nous trouver en plein dans la période des bains de mer, voici un procès de pleine actualité... Une jeune femme se promenant à la foire quand, à la vitrine d'une baraque le photographe, elle aperçoit son propre portrait... en costume de bain. Un portrait vieux de quelques années, où elle n'est pas encore mariée et fréquentait, avec ses parents, une plage normande très connue. Le photographe était passé par là, avait été séduit par la « ligne » de la jeune fille, et sans hésiter, l'avait clichée sur sa grande machine.

Les Courses

MARDI A CHARENTILLY Prix de la Butte aux Gens d'Armes, — 1. Sita's Legend, J. Wittouck ; 2. Flotte, A. Mason ; 3. Lilla, A. Masson. Pari mutuel : 23.50 et 11 ; 12.50 et 7.50 ; 19.50 et 14.50. Prix d'Avilly. — 1. Balthuz, H. Henricquez ; 2. La Palotte, J. Stern ; 3. Souff, G. Baugatz. Pari mutuel : 42.50 et 107 ; 70.50 et 33.50 ; 97 et 43 ; 88.50 et 67.50. Prix Turenne. — 1. Le Panache, Princessa Duleep-Singh ; 2. Théotime, A. Elkynay ; 3. El Paso, E. Marchand. Pari mutuel : 96.50 et 63 ; 22 et 12 ; 12.50 et 6.18 et 8.50. Prix d'Aumale. — 1. Diplomat, comte de Rivaud ; 2. Talters, lord Derby ; 3. Lugus, L. Orens. Pari mutuel : 91 et 38.50 ; 23 et 13 ; 22 et 12 ; 105.50 et 57. Prix de Saint-Maximin. — 1. Rigby Royal, J. Stern ; 2. Mercuro, comte du Crozet ; 3. Mandataire, Jean Prat. Pari mutuel : 34 et 19 ; 15 et 7.50 ; 12.50 et 11.50 ; 16.50 et 7.50. Prix du Viaduc. — 1. Crèvecoeur, H. G. Baugatz ; 2. Princessina, H.-W. Coulon ; 3. Quinville, X. Ball. Pari mutuel : 124 et 45 ; 48 et 23 ; 67.50 et 32 et 22.

UN ALCOOLIQUE TUE A COUPS DE FOURCHE PAR LES SIENS

Saint-Etienne, 28 juillet. — Au hameau de Grenu, près de Nervieux, Michel Orliandier, 39 ans, cultivateur, alcoolique invétéré, a été au cours d'une violente discussion, tué à coups de manche de fourche par sa femme et son fils. Les meurtriers ont été arrêtés.

NOUVELLES BREVES

Les deux frères Stojanovic qui avaient été arrêtés comme auteurs présumés de l'agression suivie de vol commise récemment sur le pharmacien Joly viennent d'être remis en liberté, leur innocence ayant été établie.

UN COMBAT EN PERSE

Téhéran, 28 juillet. — Au cours d'un récent combat entre Arabes et Persans, à Mohammara, une cinquantaine d'Arabes ont été tués et d'autres blessés ou capturés.

LE RELEVEMENT DES SOLDES

Paris, 28 juillet. — En vue de l'application des dispositions de la loi des finances, concernant le relèvement des soldes militaires, une conférence s'est tenue au ministère de la guerre, sous la présidence de M. Osdola, sous-secrétaire d'Etat.

UN MEURTRE CHEZ LE BISTROT

Paris, 28 juillet. — Ce soir, vers 10 heures, dans un débit de vins, 71, rue Saint-Martin, le nommé Jules Blanchet, 40 ans, demeurant 16, rue des Lombards, a tué au cours d'une discussion d'un coup de carabine, le nommé Santena.

UNE MESURE... POUR RIEN SANS DOUTE

Paris, 28 juillet. — Le camarade Bellanger, gérant du journal 'Humanité', qui publia un appel du comité d'action contre la guerre mondiale, a été arrêté ce soir par M. Villetelle, juge d'instruction de provocation de militaires à la désobéissance.

ON CONDAMNE UN ABDE-KRIMINEL

Montpellier, 28 juillet. — Devant le tribunal a comparu cet après-midi un communiste nommé Emile Juthy, 59 ans, poursuivi pour provocation de militaires à la désobéissance lors de la visite de l'escadre de la Méditerranée, à Cette.

UNE MAGNIFIQUE PERFORMANCE AERIEENNE

Le Bourget, 28 juillet. — L'escadrille du capitaine Carré, qui avait projeté d'effectuer le Tour de France, soit 30,000 kilomètres, sur l'itinéraire Le Bourget, Metz, Mayence, Strasbourg, Dijon, Istres, Toulouse, Bordeaux, Tours, Le Bourget, vient de réaliser cette performance, c'est la première du genre, en vingt heures de vol.

LA GREVE DE LA B. N. C. CONTINUE

Paris, 28 juillet. — Les grévistes de la B. N. C. se sont réunis à nouveau aujourd'hui et devant la situation sans changement, ils ont décidé de continuer la grève.

QUAND LES PARLEMENTAIRES SONT EN VACANCES

Les vacances parlementaires sont très opportunément intervenues, il faut le reconnaître, pour mettre fin aux encouragements publics qu'Abd-el-Krim recevait de ses amis d'extrême gauche et pour permettre au gouvernement d'envoyer à nos troupes surmenées de l'Ouergha les renforts en hommes et surtout en matériel qui leur étaient indispensables.

QUELLE ILLUSION !

Le Rappel (Edmond de Messil) : J'entends bien : « L'intérêt du socialisme... l'intérêt du parti... l'intérêt du groupe... l'intérêt des élus... » C'est entendu.

UNE PHRASE SENSÉE D'UN S. F. I. O.

LES PERQUISITIONS A RETARDEMENT

La Vie libre : Encore des perquisitions à retardement. M. Schrameck n'arrive même pas comme les carabinieri. Il arrive après !

UN COMBAT EN PERSE

Téhéran, 28 juillet. — Au cours d'un récent combat entre Arabes et Persans, à Mohammara, une cinquantaine d'Arabes ont été tués et d'autres blessés ou capturés.

LE RELEVEMENT DES SOLDES

Paris, 28 juillet. — En vue de l'application des dispositions de la loi des finances, concernant le relèvement des soldes militaires, une conférence s'est tenue au ministère de la guerre, sous la présidence de M. Osdola, sous-secrétaire d'Etat.

UN MEURTRE CHEZ LE BISTROT

Paris, 28 juillet. — Ce soir, vers 10 heures, dans un débit de vins, 71, rue Saint-Martin, le nommé Jules Blanchet, 40 ans, demeurant 16, rue des Lombards, a tué au cours d'une discussion d'un coup de carabine, le nommé Santena.

UNE MESURE... POUR RIEN SANS DOUTE

Paris, 28 juillet. — Le camarade Bellanger, gérant du journal 'Humanité', qui publia un appel du comité d'action contre la guerre mondiale, a été arrêté ce soir par M. Villetelle, juge d'instruction de provocation de militaires à la désobéissance.

ON CONDAMNE UN ABDE-KRIMINEL

Montpellier, 28 juillet. — Devant le tribunal a comparu cet après-midi un communiste nommé Emile Juthy, 59 ans, poursuivi pour provocation de militaires à la désobéissance lors de la visite de l'escadre de la Méditerranée, à Cette.

UNE MAGNIFIQUE PERFORMANCE AERIEENNE

Le Bourget, 28 juillet. — L'escadrille du capitaine Carré, qui avait projeté d'effectuer le Tour de France, soit 30,000 kilomètres, sur l'itinéraire Le Bourget, Metz, Mayence, Strasbourg, Dijon, Istres, Toulouse, Bordeaux, Tours, Le Bourget, vient de réaliser cette performance, c'est la première du genre, en vingt heures de vol.

LA GREVE DE LA B. N. C. CONTINUE

Paris, 28 juillet. — Les grévistes de la B. N. C. se sont réunis à nouveau aujourd'hui et devant la situation sans changement, ils ont décidé de continuer la grève.

QUAND LES PARLEMENTAIRES SONT EN VACANCES

Les vacances parlementaires sont très opportunément intervenues, il faut le reconnaître, pour mettre fin aux encouragements publics qu'Abd-el-Krim recevait de ses amis d'extrême gauche et pour permettre au gouvernement d'envoyer à nos troupes surmenées de l'Ouergha les renforts en hommes et surtout en matériel qui leur étaient indispensables.

QUELLE ILLUSION !

Le Rappel (Edmond de Messil) : J'entends bien : « L'intérêt du socialisme... l'intérêt du parti... l'intérêt du groupe... l'intérêt des élus... » C'est entendu.

UNE PHRASE SENSÉE D'UN S. F. I. O.

L'Action Française (en manchette) : Royaliste sans le savoir : « Le pouvoir ne se prend pas, il s'apprend... »

LES PERQUISITIONS A RETARDEMENT

La Vie libre : Encore des perquisitions à retardement. M. Schrameck n'arrive même pas comme les carabinieri. Il arrive après !

ET LA FRANCE... AUX BOCHES

L'Humanité : Le comité central d'action continuera sa tâche et gèrera tous les travailleurs pour : La fraternisation entre les prolétaires français et les esclaves rifains ; La cessation immédiate des hostilités ; L'évacuation militaire du Maroc ; Le Maroc aux Marocains.

LE CHATEAU DE RANDAN

Le château de Randan, qui vient d'être complètement détruit par un incendie, était connu d'un très grand nombre de Français et d'étrangers, car c'était un des buts de promenade les plus recherchés des baigneurs de Vichy.

ALLIER

La Saison à Vichy

NIÈVRE

A Pougues-les-Eaux, le dimanche 9 août aura lieu un tournoi d'épée amateur

MOULINS
Deux ouvriers tombent d'un échafaudage
à une hauteur de quinze mètres
Tous les deux sont blessés

La course de côte des Justices, à Cusset
so disputera le 17 août prochain
Ainsi que 'Paris-Centre' l'a annoncé,

LE PARCOURS
Le parcours adopté emprunte le Chemin

Après les élections des 12 et 19 juillet, le conseil général de l'Allier, qui comprend 25 membres, se trouve ainsi composé, au point de vue politique :

12 radicaux-socialistes : MM. Senotier (Moulins), Dodel (Cantal), Dujon (Sourin), Darmanet (Chantelle), Péronnet (Escourolles), Thomas (Gannat), Poquet (Saint-Pourçain), Auguste Turaud (Laigny), Bonnet (Lapalisse), le docteur Lenrou (Le Mayet-Montagne), Rognier (Varennes-sur-Allier), Eugène Barlatier (Vichy).

2 républicains socialistes : MM. le docteur Verrier (Chevagny), Audin (Le Donjon).

1 républicain de gauche : M. Bédard (Marcel).

1 libéral : M. le docteur Barlatier (Ebreuil).

6 socialistes : MM. Boudet (Moulins-Est), Thivier (Commentry), Flouzat (Hérisson), Bullion (Hureuil), Dormoy (Montluçon-Est), Charlet (Montmarault).

7 communistes : MM. Beaupin (Dompreire), Alexis Gaume (Bourbon-l'Archambault), Joseph Gaume (Lury-Lévy), Durand (La Montée), Chautier (Cérilly), Debizet (Montluçon), Pirel (Cusset).

ECHO DES ELECTIONS CANTONALES

12 radicaux-socialistes : MM. Senotier (Moulins), Dodel (Cantal), Dujon (Sourin), Darmanet (Chantelle), Péronnet (Escourolles), Thomas (Gannat), Poquet (Saint-Pourçain), Auguste Turaud (Laigny), Bonnet (Lapalisse), le docteur Lenrou (Le Mayet-Montagne), Rognier (Varennes-sur-Allier), Eugène Barlatier (Vichy).

2 républicains socialistes : MM. le docteur Verrier (Chevagny), Audin (Le Donjon).

1 républicain de gauche : M. Bédard (Marcel).

1 libéral : M. le docteur Barlatier (Ebreuil).

6 socialistes : MM. Boudet (Moulins-Est), Thivier (Commentry), Flouzat (Hérisson), Bullion (Hureuil), Dormoy (Montluçon-Est), Charlet (Montmarault).

7 communistes : MM. Beaupin (Dompreire), Alexis Gaume (Bourbon-l'Archambault), Joseph Gaume (Lury-Lévy), Durand (La Montée), Chautier (Cérilly), Debizet (Montluçon), Pirel (Cusset).

LA FETE CHAMPETRE DES ANCIENS DE L'E.P.S.

Le président de la commission des fêtes de l'Amicale des anciens de l'école primaire supérieure prie les sociétaires et les amis de l'école désireux de prendre part à la fête champêtre du 2 août de bien vouloir donner leur adhésion vendredi soir au plus tard.

De nombreuses places étant déjà retenues pour le voyage, il est prudent de se hâter afin d'éviter une déception ou pour permettre de pourvoir aux places supplémentaires.

Prix des places : 4 francs aller et retour. Demi-tarif pour les enfants au-dessous de 12 ans, ainsi qu'au déjeuner. Départ dimanche prochain à 6 h. 30, place d'Allier, en face du café de France. Le déjeuner aura lieu à 12 h. 30 à l'hôtel du Lion d'Or et la course de pêche dans la soirée au pont de Châtel-Neuve.

S'inscrire chez M. Larivaud, rue des Couteliers.

LES CAMBRIOLAGES CONTINUENT

Les cambriolages ont été commis un cambriolage chez M. le docteur de Brinon ont également opéré chez M. le sous-intendant militaire Chaplain, 60, rue des Tanneries, actuellement en villégiature dans le département.

C'est la domestique de M. Besson, expert-géomètre, voisin de M. Chaplain, qui s'étant étonnée d'apercevoir la porte entrouverte, a deux battants, de l'habitation de ce dernier, dont l'entrée était connue, a été son patron de cette singularité. Et M. Besson prévint aussitôt la police qui constata que dans la maison, tout avait été fouillé. Les cambrioleurs n'auraient à forcer aucun des meubles, qu'ils ouvrirent avec un trousseau de clés retrouvé par la police à la serrure du bureau de M. Chaplain. Ils dévalèrent divers objets en argent (des chandeliers, un sceau à biscuits, etc.) montant ainsi à croquer ce qui est l'argent, seul qui les intéressait. M. Chaplain, à son retour, dira ce qui lui a été dérobé.

La police est convaincue que les cambrioleurs sont étrangers à Moulins et en sont loin aujourd'hui.

Vol. — La police procède à une enquête sur un vol de trois ou quatre mille francs de bijoux commis au préjudice d'une habitante du boulevard de Courtais.

Trouvailles. — Il a été trouvé : par Mme Sastre, 17, rue Jean-Bart, un lorgnon ; par Mlle Brun, 88, rue de Paris, un tourteau de parapluie ; par M. Ferris, 35, avenue d'Orvillers, un peigne ; par Mme Buffet, 29 bis, rue des Gais, un manteau d'enfant ; par Mlle Montgailly, 19, rue Regnaudin, un chapelet dans son étui.

Le temps. — Hier, temps beau, frais. Le thermomètre indiquait : à 7 heures, 12° 6 ; à midi, 20° 3 ; maxima, 22° ; minima 12° ; baromètre, 763 mm.

Assidents du travail. — Jacques Mérot, 24 ans, homme d'équipe à la gare, habitant à Ayvernes, s'est blessé à la main gauche en manœuvrant un train automatique, incapable de travail de huit jours.

Ernard (Abas, 43 ans, contre-maître ajusteur, 9, rue Bourgogne, s'est blessé à la main droite en vérifiant une machine. Incapacité de travail de huit jours.

Pierre Darbel, auxiliaire à la gare, demeurant avenue Théodore-de-Berville, à Blesse, s'est blessé à la main droite en emmenant un train à qui il avait eu un accident. Incapacité de travail de huit jours.

Roger Genoux, 18 ans, serrurier, rue Danton, s'est blessé à la main gauche, incapable de travail de douze jours.

Dans l'Enseignement primaire

Le Bulletin de l'Instruction primaire a publié cette liste de suppressions d'emplois d'instituteurs et institutrices dans l'Allier :

Besson, école de garçons, emploi d'adjoint, à Vailon-en-Sully, école de garçons, 2° emploi d'adjoint ; Saint-Clement, école de garçons, emploi d'adjoint ; Ebroussat, école de garçons, emploi d'adjoint ; Durial-Larequière, école de filles, 2° emploi d'adjoint ; Bézenet, école de garçons, 2° emploi d'adjoint ; Trezelles, école de garçons, emploi d'adjoint ; Saint-Aubin-le-Monial, école de filles, classe enfantine ; Domerat, école de garçons, 3° emploi d'adjoint ; Villefranche, école de garçons, emploi d'adjoint ; Echaissières, école de filles, classe enfantine ; Courçais, école de garçons, emploi d'adjoint ; Deux-Chaises, école de garçons, emploi d'adjoint ; Saint-Ennemond, école de garçons, emploi d'adjoint ; Doyet, école de garçons, 2° emploi d'adjoint ; Saint-Bonnet-de-Rochefort, école de garçons, emploi d'adjoint ; Commentry-Pourchères, école de garçons, emploi d'adjoint ; Laprugne, école de garçons, 2° emploi d'adjoint ; Pierre-Buisson-Lévy, école de garçons, emploi d'adjoint ; Isserant, école de garçons, emploi d'adjoint ; Bressany, école de filles, emploi d'adjoint ; Montaigne-Blin, école de garçons, emploi d'adjoint ; Malicorne, école de filles, emploi d'adjoint ; Ebreuil, école de garçons, 2° emploi d'adjoint ; Saint-Léger-sur-Vouzance, suppression des deux écoles spéciales et remplacement par une école mixte ; Chezele, suppression des deux écoles spéciales et remplacement par une école mixte ; Loriges, suppression des deux écoles spéciales et remplacement par une école mixte ; Chirat-Eglise, suppression des deux écoles spéciales et remplacement par une école mixte.

Vol. — 11 lapins, estimés 245 francs, ont été dérobés à Couleuvre, au préjudice de M. Chaput, à Mme veuve Roux, et de Mme Tillier.

LE THEATRE

Vol. — Dix-huit poulets, estimés 110 fr., ont été volés à Mme Anne Collinet, qui a porté plainte.

GANNAT

Dans la magistrature. — M. Chevallier, juge d'instruction à Gannat est nommé procureur de la République à Semur.

M. Chevallier est remplacé par M. Baurillet, précédemment juge suppléant à Montluçon et juge à Mauriac.

Trouvailles. — Il a été trouvé par Mme Françoise un bracelet et par Mme Charbonnet, un parapluie-cape.

Etat civil. — Marie Rougier, rue Foutpau, Marie Bidal, aux Chambons.

Publications de mariages. — Joseph Niviolet, Aurier, rue Croix-de-Rameaux et Germaine Tourtel, employée des Postes, petite rue Notre-Dame ; François Robineau, charpentier à Saint-Bourain et Andrée Balbon, modiste, Grand'Rue, Edmond Tournier, clerc de notaire à Gannat, et Mlle Yvonne Rousseau, à Saint-Germain-des-Fossés.

— Gilberte Berthon, 77 ans, rue Saint-Etienne ; Catherine Chatrière, 53 ans, rue de Turrie ; Pierre Guillot, 37 ans, journaliste, route de Poizat ; Marguerite Menin, 60 ans, rue du Champ-de-Polre.

Au Casino des Fleurs. — Aujourd'hui trois représentations.

A 20 h. 30, au Théâtre de la Comédie, seconde dernière représentation de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

A 20 h. 30, au Jardin, Musée-Hall. — Une terrible Nuit ; Trio Nohelys ; Amor ; Elvira et Silan ; La Reyob ; Dado ; José Kerlys.

Demain, en matinée : « La fille de Mme Angot ». En soirée : « La dame de minuit ».

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

Le public assistera à deux représentations de gala de la Passerelle, comédie gaie et spirituellement parisienne en 3 actes de M. Francis de Croisset et Mme Fred Cressac, jouée à la demande générale avec le concours de Mlle Marie Leconte, sociétaire de la Comédie Française. A ses côtés une excellente distribution réunit les noms de MM. A. Le Temple, du Théâtre National de l'Odéon, L. Argoud, des Variétés ; Mmes J. Berretta, J. Lugan, etc., etc.

NEVERS
La fête des Dauphins
obtient dimanche
un succès considérable

Dimanche dernier s'est déroulé le grand gala nautique organisé par les « Dauphins » et tant attendu par les Neversais.

Malgré la pluie, une foule que l'on peut évaluer à 4.000 personnes se pressait sur les bords du canal de la Jonction.

Les sports nautiques conquièrent de plus en plus, la faveur du public, l'affluence plus dense d'année en année en est la meilleure preuve.

Etaient présents à cette manifestation sportive : le représentant du Préfet, M. Périn, maire de Nevers, l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées, le commandant Santelme, M. Provost-Dumarchais, sénateur, les autres parlementaires « étaient excusés mais n'avaient pas oublié d

SAONE-ET-LOIRE

BOURBON-LANCY

La Saison

Au Casino. — Demain jeudi, grande représentation cinématographique de gala, avec le film « Les Mystères du Clot », qui obtient partout le plus vif succès.

CONSEIL MUNICIPAL

Dans sa dernière réunion, le conseil municipal a procédé à la révision du tarif des droits de place. Ces droits sont sensiblement augmentés et doivent procurer un appréciable supplément de ressources à la ville.

MAÇON

Sont définitivement admises au brevet élémentaire : Mlle Bayle, Baillet, Bernard, Berthaud, Bonnin, Bonnot, Bourcier, Bouchoeur, Bouguin, Brivet, Burdin, Buteau, Chambon, Charles, Charrier, Chassagny, Chassagny, Corcelet, Coupet, Peguin, Delastre, Deleorme, Desvignes, Desvignes, Duc, Duchassier, Duand, Duverger, Duverne, Fontaine, Gagne, Gillet, Gorgeau, Gorseaud, Guillemain, Guyon, Humbert, Joly, Labry, Lacombe, Laitte, Laitte, Laville, Lavel, Louche, Lucotte, Martin, Odet, Martin, Nouille, Mazille, Montel, Moreau, Mouton, Neuzillet, Pétissier, Pautet, Perruchot, Picard, Plantard, Plusey, Prost, Ray, Rizard, Robert, Rozier, Ruscon, Seguin, Simon, Tissier, Vaudiau, Vaupré, Viard, Volot.

BREVET ELEMENTAIRE

Ont été définitivement admises au brevet élémentaire : Mlle Bayle, Baillet, Bernard, Berthaud, Bonnin, Bonnot, Bourcier, Bouchoeur, Bouguin, Brivet, Burdin, Buteau, Chambon, Charles, Charrier, Chassagny, Chassagny, Corcelet, Coupet, Peguin, Delastre, Deleorme, Desvignes, Desvignes, Duc, Duchassier, Duand, Duverger, Duverne, Fontaine, Gagne, Gillet, Gorgeau, Gorseaud, Guillemain, Guyon, Humbert, Joly, Labry, Lacombe, Laitte, Laitte, Laville, Lavel, Louche, Lucotte, Martin, Odet, Martin, Nouille, Mazille, Montel, Moreau, Mouton, Neuzillet, Pétissier, Pautet, Perruchot, Picard, Plantard, Plusey, Prost, Ray, Rizard, Robert, Rozier, Ruscon, Seguin, Simon, Tissier, Vaudiau, Vaupré, Viard, Volot.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE LA BREME

Une assemblée générale extraordinaire de la société « La Brème Paroissienne » aura lieu vendredi prochain 31 juillet, à 20 h. 30, au Foyer du théâtre, pour l'organisation d'un concours de pêche, qui aura lieu prochainement et qui sera doté, croyons-nous, de nombreux prix.

CHALON-SUR-SAONE

Dans les contributions indirectes. — M. Donchin, contrôleur des contributions indirectes à Chalon-sur-Saône, a été nommé à Chalon-sur-Saône, en remplacement de M. Jura.

VERGIGNY

Vol. — M. Simon, ayant constaté la disparition simultanée de 500 francs, de linges et de sa bonne, Madeleine Brally, 23 ans, prévint les gendarmes, qui arrêtèrent celle-ci à St-Florentin. Elle a été écrouée à Auxerre.

SAINT-FARGEAU

Distribution des prix à l'école Sainte-Marguerite-Marie. — Dimanche dernier a eu lieu la distribution des prix à l'école Sainte-Marguerite-Marie, sous la présidence de M. Anisson du Perron, propriétaire du château de Saint-Fargeau, fondateur de l'école.

SENS

Naissance. — Gineté Manière, rue des Trois-Croisants, 25 ; Robert Cousin, rue de la Blanchisserie.

TREIGNY

L'inauguration du monument aux morts. — Dimanche a eu lieu au milieu d'une foule considérable mais par une pluie diluvienne, l'inauguration du monument, un bloc de granit rose surmonté d'un aigle en bronze et d'un drapeau élevé à la mémoire des 30 enfants de Treigny morts pour la France. La cérémonie était présidée par M. Pierre Etienne Flamin, député, dont le discours patriotique fut vivement applaudi.

NEUVY-GRANDCHAMP

Accident agricole. — En moissonnant M. François, 71 ans, cultivateur au hameau de la Croix-des-Planches, s'est piqué au poignet droit avec une épine.

El, confiantes, gentilles, elles accoururent vers Michel Romalewsky avec des bonds de gazelles.

Une lueur dans la nuit

Par René d'ANJOU (Suite) La traversée du fleuve fut accomplie par les chevaux à la nage, sans incidents, les crocodiles ayant été éloignés par les coups de fusil de négres.

— Tu n'as rien vu, dit Michel, regardant dans son miroir. — Non, rien, dit Michel, regardant dans son miroir.

YONNE

AUXERRE

Palmes académiques

Compliments de la liste des distinctions académiques attribuées dans l'Yonne à l'occasion du 14 juillet :

Officiers d'Instruction publique. — MM. Calaud, directeur de l'école primaire supérieure à Sens ; Charlot, instituteur en retraite à Auxerre ; Garnier, professeur à l'école primaire supérieure de Tonnerre ; Michault, instituteur en retraite à Sens ; Tixier, principal du collège de Tonnerre.

MEDAILLES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

La médaille de bronze de l'Assistance publique a été décernée à Mmes veuve Plocon, survaillante, et veuve Guillot, sage-femme, toutes deux à l'hôpital d'Auxerre. MM. François Deconne, économe, et Etienne Jeannot, receveur au même établissement.

SAINT-FARGEAU

Vol. — M. Simon, ayant constaté la disparition simultanée de 500 francs, de linges et de sa bonne, Madeleine Brally, 23 ans, prévint les gendarmes, qui arrêtèrent celle-ci à St-Florentin. Elle a été écrouée à Auxerre.

VERGIGNY

Vol. — M. Simon, ayant constaté la disparition simultanée de 500 francs, de linges et de sa bonne, Madeleine Brally, 23 ans, prévint les gendarmes, qui arrêtèrent celle-ci à St-Florentin. Elle a été écrouée à Auxerre.

SAINT-FARGEAU

Distribution des prix à l'école Sainte-Marguerite-Marie. — Dimanche dernier a eu lieu la distribution des prix à l'école Sainte-Marguerite-Marie, sous la présidence de M. Anisson du Perron, propriétaire du château de Saint-Fargeau, fondateur de l'école.

SENS

Naissance. — Gineté Manière, rue des Trois-Croisants, 25 ; Robert Cousin, rue de la Blanchisserie.

TREIGNY

L'inauguration du monument aux morts. — Dimanche a eu lieu au milieu d'une foule considérable mais par une pluie diluvienne, l'inauguration du monument, un bloc de granit rose surmonté d'un aigle en bronze et d'un drapeau élevé à la mémoire des 30 enfants de Treigny morts pour la France.

NEUVY-GRANDCHAMP

Accident agricole. — En moissonnant M. François, 71 ans, cultivateur au hameau de la Croix-des-Planches, s'est piqué au poignet droit avec une épine.

El, confiantes, gentilles, elles accoururent vers Michel Romalewsky avec des bonds de gazelles.

Une lueur dans la nuit

Par René d'ANJOU (Suite) La traversée du fleuve fut accomplie par les chevaux à la nage, sans incidents, les crocodiles ayant été éloignés par les coups de fusil de négres.

— Tu n'as rien vu, dit Michel, regardant dans son miroir. — Non, rien, dit Michel, regardant dans son miroir.

YONNE

BOURGES

Palmes académiques

Par décret, ont été nommés :

Officiers de l'Instruction publique : M. Babure Fernand-Omer, professeur à l'école nationale professionnelle de Vierzon. M. Rivet Louis, professeur à l'école nationale d'instituteurs de Bourges.

MEHUN-SUR-YEVRE

Grave accident de bicyclette. — Dimanche dernier, M. Robert Bardin, était allé en bicyclette voir des parents à Limeux. Il est heurté à l'auto de M. Malbete, demeurant à Cerisy. Il fut transporté chez un médecin de Bourges pour subir l'amputation de la jambe.

CHER

HENRICHEMONT

Grande journée cycliste et sportive

Une grande fête cycliste et sportive organisée par l'Union Sportive Henrichemontoise, aura lieu le dimanche 9 août prochain, avec le concours de la Lyre Henrichemontoise.

AMELIORATION DE L'ESPECE CHEVALINE

Dans le département, l'amélioration du cheval de trait sera désormais poursuivie en liaison étroite avec l'administration des Haras et le Stud-Book berichon.

POULICHES ET JUMENTS

Une subvention de 3.000 fr. est accordée à la Société Hippique du Berry pour l'organisation de son concours annuel de poulains à Bourges, à l'occasion du concours hippique.

ENCOURAGEMENTS A L'ESPECE BOVINE

Des primes annuelles de conservation de 1<sup>re</sup> classe (400 francs), et de 2<sup>e</sup> classe (300 francs), seront accordées aux propriétaires de taureaux de 1 an au moins, sous condition que les animaux primés seront livrés à la monte publique et feront un minimum de 20 saillies, en dehors de l'exploitation à laquelle ils appartiennent.

SERVICES TELEPHONIQUE

Par décret en date du 3 juillet 1925, la taxe de location des appareils des postes principaux à conversation taxée a été portée à 24 fr. pour les postes desservis manuellement.

LE CONCOURS DE PECHE DU MARTIN PÈCHEUR

Voici les noms des 10 premiers lauréats dans chaque catégorie : Hommes. — 1<sup>er</sup> prix, Miraud Lucien ; 2<sup>e</sup>, Fauré Emile ; 3<sup>e</sup>, Guillaune Marcel ; 4<sup>e</sup>, Tessot Marcel ; 5<sup>e</sup>, Hélon Georges ; 6<sup>e</sup>, Bouillet Aristide ; 7<sup>e</sup>, Renaud Evard ; 8<sup>e</sup>, Larchevêque Alphonse ; 9<sup>e</sup>, Guiville Louis ; 10<sup>e</sup>, Soulet Louis.

LE CONCOURS NATIONAL DE PECHE

46 sociétés de pêche étaient représentées au grand concours national de pêche à la ligne organisé le dimanche 26 juillet par la Ligue Montargoise, citons : Le Gardon Châtillonais, de Châtillon-Coligny ; l'Ablette Briarrose, de Briare (Saône-et-Loire) ; les Pêcheurs Giennois ; la Gaulie de Châtillon-sur-Loire ; Le Brème, de Beaulieu ; La Truite, de Moret ; Le Goujon, de Souppes ; La Vannoise, de Nemours ; La Lorricole, des Pêcheurs Dyonisiens et la Ligne Flottante, de Saint-Denis ; l'Amicale du Perreux ; la Gaulie Montargoise ; les Anguilles Melunaises, etc.

CYCLISTE RENVERSE PAR UNE AUTO

M. Emile Royer, 45 ans, ouvrier d'usine, qui descendait à bicyclette la rue Gambetta, a été renversé et quelque peu contusionné par l'auto de M. Lefrançois, curé de Mareau-aux-Bois.

AGRESTATION

Le rassemblement s'est fait au rond-point de la gare puis, entraînés par l'Alliance Musicale et les tambours et clairons du cercle Pasteur, les 80 pêcheurs prenant part au concours ont parcouru les rues de la ville avant de venir au lieu de pêche qui s'étendait du pont de l'Hôtel-de-Ville, aux approches du Pont-à-l'âne.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Programme d'action complémentaire de l'Office agricole du Cher pour l'année 1925

Pour compléter le programme d'action élaboré au début de l'année l'Office agricole du Cher a pris, dans sa dernière séance les résolutions suivantes :

AMELIORATION DE L'ESPECE CHEVALINE

Dans le département, l'amélioration du cheval de trait sera désormais poursuivie en liaison étroite avec l'administration des Haras et le Stud-Book berichon.

POULICHES ET JUMENTS

Une subvention de 3.000 fr. est accordée à la Société Hippique du Berry pour l'organisation de son concours annuel de poulains à Bourges, à l'occasion du concours hippique.

ENCOURAGEMENTS A L'ESPECE BOVINE

Des primes annuelles de conservation de 1<sup>re</sup> classe (400 francs), et de 2<sup>e</sup> classe (300 francs), seront accordées aux propriétaires de taureaux de 1 an au moins, sous condition que les animaux primés seront livrés à la monte publique et feront un minimum de 20 saillies, en dehors de l'exploitation à laquelle ils appartiennent.

SERVICES TELEPHONIQUE

Par décret en date du 3 juillet 1925, la taxe de location des appareils des postes principaux à conversation taxée a été portée à 24 fr. pour les postes desservis manuellement.

LE CONCOURS DE PECHE DU MARTIN PÈCHEUR

Voici les noms des 10 premiers lauréats dans chaque catégorie : Hommes. — 1<sup>er</sup> prix, Miraud Lucien ; 2<sup>e</sup>, Fauré Emile ; 3<sup>e</sup>, Guillaune Marcel ; 4<sup>e</sup>, Tessot Marcel ; 5<sup>e</sup>, Hélon Georges ; 6<sup>e</sup>, Bouillet Aristide ; 7<sup>e</sup>, Renaud Evard ; 8<sup>e</sup>, Larchevêque Alphonse ; 9<sup>e</sup>, Guiville Louis ; 10<sup>e</sup>, Soulet Louis.

LE CONCOURS NATIONAL DE PECHE

46 sociétés de pêche étaient représentées au grand concours national de pêche à la ligne organisé le dimanche 26 juillet par la Ligue Montargoise, citons : Le Gardon Châtillonais, de Châtillon-Coligny ; l'Ablette Briarrose, de Briare (Saône-et-Loire) ; les Pêcheurs Giennois ; la Gaulie de Châtillon-sur-Loire ; Le Brème, de Beaulieu ; La Truite, de Moret ; Le Goujon, de Souppes ; La Vannoise, de Nemours ; La Lorricole, des Pêcheurs Dyonisiens et la Ligne Flottante, de Saint-Denis ; l'Amicale du Perreux ; la Gaulie Montargoise ; les Anguilles Melunaises, etc.

CYCLISTE RENVERSE PAR UNE AUTO

M. Emile Royer, 45 ans, ouvrier d'usine, qui descendait à bicyclette la rue Gambetta, a été renversé et quelque peu contusionné par l'auto de M. Lefrançois, curé de Mareau-aux-Bois.

AGRESTATION

Le rassemblement s'est fait au rond-point de la gare puis, entraînés par l'Alliance Musicale et les tambours et clairons du cercle Pasteur, les 80 pêcheurs prenant part au concours ont parcouru les rues de la ville avant de venir au lieu de pêche qui s'étendait du pont de l'Hôtel-de-Ville, aux approches du Pont-à-l'âne.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Accidents de travail

Accidents de travail. — Charretier au service de M. Loiseau, menuisier à Cepoy, M. Goubault Armand, 57 ans, en déchargeant sa voiture a été blessé au thorax ; l'apprenti mécanicien André Baudouin, travaillant aux ateliers Mengin, a été blessé à l'index gauche.

Floréine. CRÈME DE BEAUTÉ. Révisé le FEAU DOUCE, FRAICHE, PARFUMÉE.

AVIS MORTUAIRES

Vous êtes prié d'assister au Convoy, Service et Enterrement de Monsieur Pierre MALATRAI, décédé en son domicile, à Nevers, 18, rue Francis-Garnier, le 28 juillet 1925, dans sa 65<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

Madame veuve BILBAUT Née Marie DESSIAUX décédée au domicile de ses enfants, à Sémelin, le 27 juillet 1925, dans sa 82<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

Monsieur Albert TILLOT décédé en son domicile, à Anley, le 27 juillet 1925, dans sa 44<sup>e</sup> année.

Monsieur Pierre CHABAUX décédé en son domicile, à Beffes, le 28 juillet 1925, dans sa 70<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

Monsieur François JODIER décédé le 27 juillet, à l'âge de 87 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Madame veuve LAGOUR Née Françoise PAGET pieusement décédée en son domicile, à Nevers, le 27 juillet 1925, dans sa 94<sup>e</sup> année.

Madame Louis TOURET Née Anne PERRIN décédée en son domicile, à Nevers, le 27 juillet 1925, dans sa 41<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

M. Louis Touret, son mari ; M. et Mme Perrin, ses père et mère ; M. et Mme Léon Perrin, et leur fille, M. et Mme Charles Touret, M. et Mme Henri Touret, ses frères, beaux-frères, cousins, cousines et de toute la famille.

ad à deux comme un roi de la première race française. Je vivais dans le chariot des outils, des provisions et une fille délicate. Nous nous associons ; je donnai mon terrain, il donna les moyens de l'exploiter, et l'espérance sa fille.

Contes de PARIS-CENTRE

Un drame sur la voie publique

Nas-tu jamais été à Paris le témoin d'un de ces drames rapides qui sont relatés en quelques lignes dans les journaux ? me demanda mon ami Cordassier.

Je ne m'en souviens pas, répondis-je, c'est si peu ! Il ne m'a jamais été donné de voir quelque désespéré se jeter dans la Seine, et en être tiré par un courageux citoyen. Et, chose curieuse, il y a de ces braves qui sont toujours présents quand un de leurs semblables tombe à l'eau, intentionnellement ou accidentellement. En son voit, ces heureux mortels, dans les assemblées de sauteurs, arborant une poitrine blindée de médailles brunes, blanches ou jaunes, attachées à des rubans tricolores. N'ai-je pas désiré sauver mon semblable, moi aussi, prêter main forte à des agents aux prises avec un féroce redoutable malfaiteur, me jeter aux naseaux d'un cheval emballé. Enfin, je n'en ferai pas une maladie pour cela, car je préfère les spectacles gais, mais c'est pour dire que si je recherchais les émotions violentes, je serais plutôt mal servi.

Il était onze heures du soir. Cordassier et moi débouchâmes de la rue d'Hauteville et regagnâmes nos pénates par les grands boulevards. Soudain, notre attention fut attirée par une discussion entre un individu de grande taille, mal vêtu, pourvu d'une forte barbe, le chapeau rabattu sur les yeux, et une enfant assise sur un banc, le dos voûté, la tête pendante et entortillée de linges, les mains dissimulées furtivement sous un fichu, une véritable loge humaine, quoi !

— Eh bien ! vas-tu venir ? intimait rajustement l'homme en frappant du pied. Je ne peux pas, chevrotait un voix grêle et roucouleuse. Vous savez bien qu'une auto m'est passée sur les deux pieds, il y a à peine cinq minutes.

— Balajoire ! Viens tout de suite, ou je vais me fâcher ! — Pitit ! Je ne puis plus marcher... Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! quel supplice ! — Faut-il cogner, dis ? Faut-il cogner, douilleto ?

Mon ami Cordassier, indigné, cria à l'individu : — Voyons, voyons, si cet enfant ne peut pas marcher... un peu d'indulgence, quoi diable ! L'homme eut un hideux sourire :

— Ça va bien, monsieur, ça va bien... Je connais ma fille mieux que vous ; la faténaïse personnelle. — Ça va bien, monsieur, ça va bien... Je connais ma fille mieux que vous ; la faténaïse personnelle. — Ça va bien, monsieur, ça va bien... Je connais ma fille mieux que vous ; la faténaïse personnelle.

— Et, chose à laquelle nous étions loin de nous attendre, l'homme bondit sur l'enfant, puis il lui plongea par trois fois son couteau dans le dos, le sortant chaque fois rouge de sang.

— J'allais dire à Cordassier : « Eh bien ! te voilà satisfait, tu aurais été enfin témoin d'un drame sanglant sur la voie publique », mais mon généreux ami s'était déjà précipité sur le meurtrier, en même temps d'ailleurs que quelques témoins terriblement outrés. L'homme les désarma aussitôt d'un grand rire canaille. Puis, retirant chapeau et fausse barbe :

— Calmez votre émotion, messieurs, l'enfant n'est qu'un mannequin et je suis ventriloque. Je vais avoir l'honneur de faire le tour de l'honorable société ; n'oubliez pas l'artiste qui vous a donné une véritable sensation d'art. J'ai innové, à Paris, les spectacles réalistes au grand air. Pas besoin d'aller s'enfermer au Grand Guignol. Allons, mesdames et messieurs, un petit frisson comme celui-là vaut bien quelque chose !

— Et de la vôtre, il ne jaillit pas un fait, saillant ? — Des combats, des luttes, des blessures, mais que voulez-vous que je précise ? — Je continue donc. Votre compagnie arriva à la nuit tombante au village de Narwald. Il n'y avait guère là que des femmes. Les hommes, dissimulés dans les bois faisaient la guerre de tirailleurs.

Foires et marchés de la région

AUXERRE. — On cotait : beurre, 14 à 17 fr. le kilo ; œufs, 5,50 à 5,75 la douzaine ; lapins, 6 à 8 fr. la livre ; haricots, 4 à 5 fr. ; artichauts, 1 à 1,50 la tête ; prunes, 0,75 à 2,50 la livre.

BLANZY-LES-MINES. — On cotait : bœufs de travail, 6.500 à 8.000 fr. la paire ; bœufs de boucherie, 5 à 5,50 le kilo ; lauroux, 1,80 à 2,50 fr. pièce ; vaches au veau, 2.000 à 3.000 francs ; vaches laitières, 4.000 à 2.600 fr. ; génisses, 1.500 à 1.800 fr. ; vaches de boucherie, 4 à 4,50 le kilo ; veau, 6 à 6,50 le kilo ; nourrissons, 250 à 350 fr. pièce ; agnelons, 150 à 200 fr. pièce.

BOURBON-LANCY. — On cotait : Beurre, 7 à 7,50 le kilo ; œufs, 5,50 à 6 fr. la douzaine ; lapins domestiques, 24 à 26 fr. la paire ; poulets moyens, 20 à 22 fr. la paire ; canards, 26 à 28 francs la paire ; oies, 40 à 45 fr. la paire ; lapins domestiques, 3 à 4 fr. l'un ; choux, 0,75 à 2 fr. l'un ; chou-fleur, 3 à 4 fr. l'un ; melons, 3,50 à 4 fr. l'un ; haricots, 1,95 à 1,50 le demi-kilo ; pommes de terre, 1 fr. le kilo ; fromages de chèvre, 1 fr. l'un ; fromages de vache, 0,50 à 0,60 l'un.

LURCY-LEVY. — Au marché on cotait : bœufs de 6 à 7 fr. la livre ; œufs, 5,25 à 5,50 la douzaine ; fromages de chèvre, 1 fr. l'un ; fromages de vache, 0,50 à 0,60 la livre ; la pièce de chèvre de 0,60 à 0,75 la pièce ; fromages frais 1,00 fr. la pièce ; poulets de 33 à 43 fr. ; vieilles poules de 30 à 35 fr. la paire ; oies 40 à 45 fr. la paire ; lapins domestiques, 3 à 4 fr. l'un ; choux, 0,75 à 2 fr. l'un ; chou-fleur, 3 à 4 fr. l'un ; melons, 3,50 à 4 fr. l'un ; haricots, 1,95 à 1,50 le demi-kilo ; pommes de terre, 1 fr. le kilo ; fromages de chèvre, 1 fr. l'un ; fromages de vache, 0,50 à 0,60 l'un.

ROANNE. — On cotait : froment, 143 fr. ; orge, 105 fr. ; seigle, 110 fr. ; avoine, 100 fr. ; pommes de terre, 60 fr. ; paille, 13 fr. ; foin, 15 fr. le tout aux 100 kilos ; beurre, 5,50 la livre ; œufs, 5,50 la douzaine ; veaux, 630 à 650 fr. ; moutons, 540 à 540 fr. ; porcs, 580 à 600 fr. le tout aux 100 kilos.

TANNAY. — A la dernière foire, on cotait : vaches laitières de 2.000 à 2.500 francs ; vaches de boucherie de 1.800 à 2.000 francs ; veaux de boucherie 6,50 le kilo vif ; porcs gras 650 fr. les 100 kilos ; nourrissons 300 francs pièce ; laitiens de 300 à 250 fr. pièce ; beurre 8 à 8,50 la livre ; œufs 5,50 la douzaine ; lapins 1,20 l'un ; dur, 1,50 ; porc 1,50 ; poulets de 15 à 22 fr. ; canards 25 fr. la paire ; pommes de terre 0,70 la livre ; haricots verts 1 franc la livre ; choux pommes 0,70 l'un ; petits poids, 1,25 le kilo.

TOUCY. — On cotait : vaches, 9,50 à 10,50 vaches ; 18 à 15 fr. ; moutons, 48 à 50 ; agneaux, 18 à 15 fr. ; gros porcs, 8 à 8,50 ; nourrissons, 300 à 400 fr. la pièce ; petits porcs, 125 à 190 fr. ; dindes, 100 fr. la paire ; oies, 65 fr. ; poulets, 34 fr. ; canards, 28 fr. ; pigeons 8 fr. ; lapins, 17,50 pièce ; beurre, 12 fr. le kilo ; œufs, 5 fr. la douzaine.

BOURSE DU COMMERCE

SUCRES. — Courant 216 et 215,50 payé ; prochain 215,50 payé ; septembre 215,50 et 214 payé ; octobre 215,50 et 214 payé. Cote officielle 216 à 218.

ALCOOLS. — Courant 700 acheteur ; prochain 700 acheteur ; septembre 700 ; octobre 705 payé. Tendance soutenue.

SEIGLES. — Courant 135,75 et 136 payé ; août 127,50 payé ; septembre octobre 125 payé ; 4 derniers 125,50 payé. Tendance faible.

CAFFES. — Courant 117,50 nominal ; septembre 99 nominal ; 4 derniers 99 nominal. Tendance calme.

CAOUTCHOUCS. — Courant 117,50 nominal ; septembre 118,25 payé ; octobre 117,50 nominal ; 4 derniers 95 payé. Tendance ferme.

CAOUTCHOUCS. — Courant 104 nominal ; prochain 92 nominal ; septembre-octobre 90 nominal ; 4 derniers 90 nominal.

BOURSE DE PARIS

du 28 juillet 1925

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for Marchés à Terme and Banque à Terme.

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for Banque à Terme and Parquet Comptant.

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for Parquet Comptant and Ville de Paris.

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for Ville de Paris and Obligations.

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for Obligations and Actions.

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for Actions and Changes.

HAÏRES CENTRALES DE PARIS

du 28 juillet 1925

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for Viandes, Moutons, Porcs, and Légumes.

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for Beurres, Fromages, and Cèufs.

LES CONCERTS DE T.S.F.

Programme d'aujourd'hui 28 juillet 1925 :

TOUR EIFFEL. Radio-concert du mercredi 29 juillet de 15 h 15 à 19 h 15, avec le concours de Mme Gabriel Tristan Francou et Théâtre de l'Odéon, Mme Kobianka, clarinette et de M. Maurice Gouneau, ingénieur, secrétaire général de la Tour Eiffel.

RADIO-PARIS. A 12 h 30, radio-concert Lucien Paris : 1. Sabre et lance, marche (Hermann-Strake) ; 2. Dromingue, valse (Joyce-Salabert) ; 3. Chanson Louis XIII et Pavane, violon (Cuperin-Kreissler) ; 4. Ragode japonaise (F. Salabert) ; 5. Chant printanier (Caldesi) ; 6. Bourrée, solo de violoncelle (Bach) ; 7. Singes et canons (F. Volpelt) ; 8. Wier Lily A. Montredy ; 9. Lolita, sérénade (Buzzi-Pecchia-Mouton) ; 10. Le chant du berger (E. Elgar-Salabert) ; 11. Canzonetta, solo de violon (Tschankowsky) ; 12. Madrigal (G. Sileu) ; 13. Valse Budowa ; 14. Les joyeux (N. Brown) ; 15. Asiatique, solo de violoncelle (Glick) ; 15. Coons Parrot (Adolf Lotter) ; 16. Le bal masqué, trio (Verdi-Alder).

LES CONCERTS DE T.S.F.

Programme d'aujourd'hui 28 juillet 1925 :

TOUR EIFFEL. Radio-concert du mercredi 29 juillet de 15 h 15 à 19 h 15, avec le concours de Mme Gabriel Tristan Francou et Théâtre de l'Odéon, Mme Kobianka, clarinette et de M. Maurice Gouneau, ingénieur, secrétaire général de la Tour Eiffel.

RADIO-PARIS. A 12 h 30, radio-concert Lucien Paris : 1. Sabre et lance, marche (Hermann-Strake) ; 2. Dromingue, valse (Joyce-Salabert) ; 3. Chanson Louis XIII et Pavane, violon (Cuperin-Kreissler) ; 4. Ragode japonaise (F. Salabert) ; 5. Chant printanier (Caldesi) ; 6. Bourrée, solo de violoncelle (Bach) ; 7. Singes et canons (F. Volpelt) ; 8. Wier Lily A. Montredy ; 9. Lolita, sérénade (Buzzi-Pecchia-Mouton) ; 10. Le chant du berger (E. Elgar-Salabert) ; 11. Canzonetta, solo de violon (Tschankowsky) ; 12. Madrigal (G. Sileu) ; 13. Valse Budowa ; 14. Les joyeux (N. Brown) ; 15. Asiatique, solo de violoncelle (Glick) ; 15. Coons Parrot (Adolf Lotter) ; 16. Le bal masqué, trio (Verdi-Alder).

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE. Pour toutes demandes de renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de l'annonce et de joindre un timbre de 0 fr. 30 pour la réponse.

BASSE-COURIER avec ou sans enfants. L'homme toute mains femme basse-cour indépendante. Bureau du journal. 26.571

CHAUFFEUR expérimenté, sérieux, prudent, références, pour les environs de Nevers. Comte de MONTRICHARD, à Clermont, par Mazières Doubs. 27.297

DEMOISELLE pour personne seule, pour entretenir son intérieur. Références exigées. Bureau du journal. 27.006

FEMME DE CHAMBRE, pour Paris et trois mois Nièvre, au courant lingerie et ménage, ou pour autre deux mois. Mme Bernard PAULQUIER, à Montjeux, Moulins-Engilbert (Nièvre). 27.972

SECONDE FEMME DE CHAMBRE, sérieuse, débutante ou non à partir de 18 ans, pour service Nièvre, un peu Paris. Comtesse de MONTRICHARD, Saint-Pol-de-Léon (Finistère). 27.128

JARDINIER sérieux quatre branches, bonnes références. S'adr. à Mme René DEVUNS, Trigny, par Saint-Eloi, Nièvre. 28.790

JARDINIER et CUISINIÈRE en ménage ou séparément. Bureau du journal. 27.855

MENAGE valet, femme de chambre. Références exigées. Pour l'Ailier. Bureau du journal. 26.847

MENAGE valet de chambre, cuisinière sérieuse, campagne Saône-et-Loire et 4 mois Paris. Ecrite comtesse de MONTHEOLON, château de Glessy, par Gueugnon (S.-et-L.). 27.018

MENAGE basse-courier, sérieux et capable, pour le 1<sup>er</sup> novembre. Bureau du journal. 27.859

MENAGE culture, homme charretier, femme sachant traire. M. ROY, Roucouvet, par Sens (Yonne). 27.301

MENAGE, valet-chauffeur, femme lingerie-couturière, sérieuses références exigées. Comtesse de POMYERS, Les Chesneaux, par Aubigny-sur-Nère (Cher). 27.287

PERSONNE sérieuse, sachant cuisine ou désirant l'apprendre, pour compagnie. Bureau du journal. 27.124

VALET DE CHAMBRE, sérieuses références exigées. M. DERVAULT, à la Chaise, par Corbigny (Nièvre). 27.261

VALET DE CHAMBRE, entretien automobiles et cuisinière expérimentée. Excellentes références. Mlle de BURE, à Bert (Ailier). 27.299

VALET-CHAUFFEUR, FEMME DE CHAMBRE couturière, raccommodage, débutante tous mains, femme de chambre ménage et service. Références excellentes. Mme de DOMÉCY, à Sermizelles (Yonne). 27.296

ON OFFRE. INGENIEUR agricole, diplômé, travailleur, énergique, longue pratique région, recherche emploi très sérieux. Bureau du journal. 27.128

JEUNE MENAGE avec enfant 5 ans, demande place basse-courier. Bureau du journal. 27.201

MENAGE basse-courier, 35 ans, capable culture, bétail, demande place au 1<sup>er</sup> novembre 1925. Références. François MAULET, la Brille-Jocquet, par Fours (Nièvre). 27.295

MENAGE demande place, jardinier basse-courier. Bureau du journal. 27.307

Officiers Ministériels

MINISTÈRE DE LA GUERRE. Service des Subsistances. ADJUDICATION à Nevers, le samedi 28 août, à 15 heures, à la mairie de Nevers, de la fourniture de 3.500 quintaux métriques de BLE ; 2.700 quintaux métriques d'AVOINE de la récolte 1924 ou 1925.

Le cahier des charges et les pièces du marché sont déposés à la Sous-Intendance, 48, rue Saint-Victor. Le soumissionnaire devra se présenter à la Sous-Intendance, le samedi 28 août, à 15 heures.

CHOCOLAT MENER. Tablettes, Poudre, Granulé, et "RIALTA" pour CROQUER

Tablettes, Poudre, Granulé, et "RIALTA" pour CROQUER. Advertisement for Mener chocolate products.

Une excellente recette. Pour faire soi-même un bon vin fortifiant, rien n'est plus facile. Achetez chez votre pharmacien un flacon de Quinquina qui vous verserez dans un litre de vin de table.

Agents d'Affaires

A CEDER DE SUITE... S'adresser à M. VIRLOGEUX...

Locations

MAISON MEUBLEE pour la saison... Jolie habitation de réserve...

2.635. HOTEL-CAFE-BAL, jolie commune villégiature... 2.636. MARECHALERIE-CHARBONNAGE...

2.637. EPICERIE-BUVETTE-CHAMBRES MEUBLEES, sur route nationale... 2.638. PHOTOGRAPHIE tenue 30 ans...

2.639. CAFE admirablement situé ville S. M. très fréquentée... 2.640. TABAC - BAR - JOURNAUX...

2.641. EPICERIE-MERCERIE, joli bourg villégiature, gr. ligne P.-L. et Ball 12 ans...

2.642. BOUCHERIE, import. bourg centre villeg. Ball 14 ans... 2.643. TABAC - BAR - JOURNAUX...

2.644. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.645. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.646. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.647. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.648. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.649. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.650. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.651. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.652. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.653. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.654. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.655. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.656. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.657. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.658. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.659. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

2.660. TABAC - BAR - JOURNAUX, quartier populaire et pass. ville très comm. Ball 14 ans...

Ventes

CONDUITE INTERIEURE FORD, 2 portes, comme neuve... PINCHARD, hôtel Marion...

REMORQUE à deux roues, état neuf, bandages neufs... M. Jean CHATILLON...

JUMENT à deux fins, 4 ans... S'adresser à M. PETITOT...

BERGER soigneur... S'adresser à M. SOTTY...

CHARRETIER, sérieux, pour bois de chauffage... S'adresser à M. LAIRE...

HOMME sachant conduire chevaux pour camionnage... S'adresser à M. LASNE...

JEUNE HOMME de 17 à 18 ans, pour la culture... M. Louis MARILLIER...

JEUNE HOMME, bonne famille, pour apprendre le commerce... Maison MAZOYER...

MANGEVRES pour usine, place stable... Bureau du journal...

OUVRIERS pour jours faibles simple et feston... S'adresser chez Mme LAPOSTOLIST...

OUVRIERS AJUSTEURS âgés de moins de 29 ans... M. Abel RENARD...

OUVRIERS FORGERONS pour fabrication d'instruments agricoles... M. Abel RENARD...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

Personnel

BERGER soigneur... S'adresser à M. SOTTY...

CHARRETIER, sérieux, pour bois de chauffage... S'adresser à M. LAIRE...

HOMME sachant conduire chevaux pour camionnage... S'adresser à M. LASNE...

JEUNE HOMME de 17 à 18 ans, pour la culture... M. Louis MARILLIER...

JEUNE HOMME, bonne famille, pour apprendre le commerce... Maison MAZOYER...

MANGEVRES pour usine, place stable... Bureau du journal...

OUVRIERS pour jours faibles simple et feston... S'adresser chez Mme LAPOSTOLIST...

OUVRIERS AJUSTEURS âgés de moins de 29 ans... M. Abel RENARD...

OUVRIERS FORGERONS pour fabrication d'instruments agricoles... M. Abel RENARD...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

GENS DE MAISON ON DEMANDE CHAUFFEUR habile et prudent... une FEMME DE CHAMBRE marquée et séparément...

UN IMMENSE SUCCÈS à l'actif des Automobiles DELAGE Gagnant le Grand Prix de l'Automobile-Club DE FRANCE 1er BENOIST sur voiture DELAGE 2e WAGNER également sur DELAGE Livraison rapide de la fameuse 11 CV. Garage Henri PRÉVOST, à Decize Agence directe des Automobiles DELAGE

Déménagements et Transports Ancienne Maison BAILLY Fondée en 1868 CHAUTARD FRÈRES & Co Successeurs Correspondants des Chemins de Fer Tél. 40. NEVERS Tél. 40 CAMIONS AUTOMOBILES Matériaux de Construction Anc. Maison J.-B. BOUDOT A. POUSSON Successeur Quai de la Jonction, NEVERS Téléphone 242 CHAUX Ciments naturels et artificiels PLATRE DE DECIZE ET DE PARIS Tuiles - Briques - Carreaux - Ardoises Etc. Etc. pour couvertures à bon marché Tuyaux de grès. Produits réfractaires CEMENTS DEMARLE et LONQUET Livraison rapide par camion automobile Prix spéciaux pour fourniture directe par wagons et bateaux

Cycles et Automobiles GARAGE - LOCATION - REPARATIONS Fournitures générales pour cycles et autos STOCK DE PIÈCES FORD D'ORIGINE Voitures neuves et d'occasions DISPONIBLES EN MAGASIN Pierre TENAILLE Mécanicien, EMPY (Nièvre) Agent des cycles Helix et J.-B. Louvet SOUDURE AUTOGENE

BOITES-BOCAUX-FERRINES POUR FAIRE LES CONSERVES Servent indéfiniment FERMETURE et OUVERTURE FACILES "LA MÉNAGÈRE" Représ. Dépos. DEYGOUT, 4, pl. Guy-Coguille, Nevers (Nièvre). A Vendre VIEUX JOURNAUX 0 fr. 75 le kilogr.

FANTASIA - Magasin d'ouvrages de dames et Travaux d'art MME Veuve BOULLIOT 81, rue La-Fayette, 81, NEVERS Grand choix d'articles dessinés et brodés BRODERIES, DENTELLES Fournitures et accessoires pour tous travaux. La Maison exécute tous dessins et montage d'ouvrages OPTIQUE MEDICALE Voyez comme à vingt ans, avec les Verres Kaloscope - Seule maison de vente : PH. CLOSTRE, 9 rue St-Etienne, NEVERS

PARQUET DE CHÈNE JULL & C. PANNECOT-LIMANTON (Nièvre) TEL. LIMANTON N° 1 Fabrication soignée Livraison rapide REMISE pour GROSSES QUANTITÉS Très beau parquet Bonne qualité Qualité pour garantir

MORS 12-16 14-20 CV Simple - Souple - Silencieuse Démonstration GRAND Garage de la Nièvre 6, rue Félix-Pauly, NEVERS

HERNIES PTOSSES Bandages de tous systèmes pour la contention absolue de toutes les CEINTURES PERFECTIONNÉES Ceintures médicales pour toutes les plectes, chute d'estomac, déplacement de rein, grosseur, obésité, pour suites d'opérations, etc., établies spécialement pour chaque cas. - Prise de mesure et essayage à domicile sur demande. Corsets pour toutes déformations - Orthopédie Prothèse - Bas varices TH. ARCHIMBAULT Herboriste - Bandagiste - Orthopédiste SPECIALISTE HERNIAIRE Médaille d'or. Diplômé de la Faculté de Médecine 30-32, rue du Commerce et place Mancini, NEVERS

Rideaux, Stores, Brise-bise, couvre-lits, Tapis R. C. Nevers 560 ENTIEREMENT FAIT A LA MAIN FABRIQUE SPECIALE DE DENTELLES & BRODERIES (mains et mécaniques) MAISON DE CONFIANCE LA MIEUX ASSORTIE LE MEILLEUR MARCHÉ A QUALITÉ EGALE A la Ville du Puy MME L. CRÉTEAUX 18, rue de Rémigny, Nevers (Nièvre)

ON DEMANDE à acheter de suite dans la Région PROPRIÉTÉS, INDUSTRIES FONDS DE COMMERCE quels qu'en soit l'importance, le genre et le prix CAPITAUX pour Sociétés, Commandites, Prêts divers Adresser toutes propositions au CENTRAL OFFICE, BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

BANQUE POPULAIRE DE LA NIEVRE SOUS LE CONTROLE DE L'ÉTAT NEVERS - 1, Place de l'Hôtel-de-Ville - NEVERS (Téléphone 134) ESCOMPTE - RECOURS - AVANCES - COMPTES COURANTS DEPOTS DE FONDS - TITRES ET COUPONS TOUTES OPERATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS R. C. Nevers 480

COURRIER des Eaux Hôtels et Maisons recommandés SAINT-HONORÉ-LES-BAINS BOURBON-LANCY Etablissement Thermal Bourbon-Lancy (S.-et-L.) MOUGIN et DALVERNY concessionnaires. Saison 15 mai au 30 septembre. Goutte. - Rhumatismes. - Affections cardiaques. - Maladies des femmes. HOTEL CASTEL DU PARC. - F. IMBERT, directeur. Entièrement remis à neuf, dernier confort, situé dans le Parc Elab. Elect. Tél. 17. Cuisine tout premier ordre, caves renommées. Autobus à tous les trains. Garage. RAND HOTEL BELLEVUE, dernier confort, jardin, garage, en face l'Etablissement Thermal, prix réduits en juin et septembre. Tél. 6. Mme veuve WALSDORFF, propriétaire. HOTEL LANOISELEE, ouvert toute l'année, à l'entrée du Parc, pension de famille, recommandée, électrifié, jardin, garage. HOTEL JULY MARIAS, sur la hauteur, recom. par T. C. F. Tél. 15. Prix mod. HOTEL HARDY, entrée du parc, cuis. très soignée, salle de bains, élect. gar. tél. 18. L'HYVER A JUAN-LES-PINS, pension de famille « La Violette ». ES THERMES, pension de famille, cuisine équipée, prix mod., arrangement famille. Mlle DUTARTRE. BANQUE : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, bureau rattaché à l'AGENCE DE NEVERS. CHATEAU-CHINON HOTEL DE LA POSTE ET MORVAN-HOTEL, confort moderne, grands jardins, élect. gar., tennis, panorama unique, cure de repos. Tél. 6. E. DUCAUD, prop.